



Alors qu'il prévoit un ralentissement de croissance

Le FMI s'attend à une hausse du chômage en Algérie

Le Fonds monétaire international (FMI) a relevé ses prévisions de croissance pour l'Algérie en 2016, un rebond qui sera suivi par un ralentissement en 2017.

Page 3

A partir d'aujourd'hui Messahel en tournée en Libye

Page 2



Par Mohamed Khiati

Sans introduction aucune, arrêtons-nous d'emblée pour entamer le sujet. Norbert Wiener fit noter dans son livre social organisation, paru en 1939, qu'«il n'y a pas de tissu nerveux dans une ruche que celui des abeilles qui en font partie : dès lors, comment expliquer que la ruche, non seulement ait une action d'ensemble, mais nous frappe par son ordre et sa souplesse d'adaptation ? C'est dans la communication entre les individus qu'il faut chercher

Office central de répression de la corruption (OCRC)

Mobilisation contre la corruption économique

L'Office central de répression de la corruption (Ocrc) réitère ses pleines dispositions à combattre le phénomène de corruption, notamment dans le secteur économique, dans la perspective d'assainir au mieux le climat des affaires et des investissements et honorer les engagements internationaux de l'Algérie, particulièrement dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE).

Page 3



Formation et enseignement professionnels

Le secteur peine à susciter l'intérêt de candidats

Page 4



Agriculture / pisciculture Mobiliser la vulgarisation et l'appui conseil pour la sécurité alimentaire

la réponse». La vulgarisation emprunte le cheminement logique de cet éphémisme de sociologie et de communication pour le développement amorcé, par les humains dans la lutte pour leur bien-être et pour leur promotion.

Ce faisant, disons-le, que depuis quelques années, les méthodes de développement agricole et rural ont subi des changements profonds liés au fait que de nombreuses initiatives n'ont pas donné les résultats escomptés. Il a fallu reconnaître que l'on avait trop misé sur le transfert de technologies et qu'en outre, on avait tendance à simplifier d'une manière exagérée les problèmes de développement et à négliger les aspects socioculturels des pay-

sans. L'attention s'est donc graduellement déplacée vers des approches visant à faire participer davantage les populations rurales à la planification et à la mise en œuvre des activités de développement destinées à les assister. On attache désormais, une importance croissante au rôle crucial de la communication et de la vulgarisation, de même que dans celui de la recherche de méthodes plus susceptibles d'aider les collectivités rurales à améliorer leurs connaissances et leurs aptitudes, et dans la promotion de l'échange d'informations à tous les niveaux entre les individus engagés dans une intervention de développement.

Page 5

Campagne électorale pour les législatives

Des locaux commerciaux reconvertis en permanences de partis

Tous les moyens sont bons pour mieux se rapprocher des citoyens en cette période de campagne électorale. Petits au grands partis politiques ont eu l'ingénieuse idée de s'implanter dans les quartiers populaires en louant des locaux commerciaux.

Page 2



Campagne électorale pour les législatives

Des locaux commerciaux reconvertis en permanences de partis

Tous les moyens sont bons pour mieux se rapprocher des citoyens en cette période de campagne électorale. Petits au grands partis politiques ont eu l'ingénieuse idée de s'implanter dans les quartiers populaires en louant des locaux commerciaux. Pour une meilleure visibilité et une présence effective sur le terrain, durant les trois semaines de la campagne, tous les moyens sont bons.



Ainsi, dans plusieurs quartiers d'Alger, de nombreux locaux commerciaux se sont transformés en permanences pour le compte de certains partis politiques ou de candidats indépendants représentant une aubaine lucrative pour les commerçants et le moyen idéal pour les partis en lice aux élections législatives du 4 mai prochain, de se rapprocher davantage de l'électeur et tenter de gagner sa voix.

Comme lors des précédentes échéances électorales, plusieurs partis politiques en compétition pour les 462 sièges à pourvoir à l'Assemblée populaire nationale (APN) se sont empressés de louer des locaux commerciaux peu avant le début de la campagne électorale, le 9 avril dernier.

Ainsi, un magasin de fruits a été reconverti en

permanence du parti du Front national algérien (FNA) dans la commune de Bachdjarah en contrepartie d'un pécule de 30 000 DA, a déclaré son propriétaire à l'APS.

Une bibliothèque sera elle, cédée au Front El Mostaqbal dans la commune de Rouiba et un magasin de glaces dans la commune de Bordj el Kiffan pour le compte de l'Alliance Nahdha-Adala-Bina.

Des dizaines d'autres locaux commerciaux dans les quartiers de Bab el Oued, El Madania, Belcourt et Alger-Centre ont été pris d'assaut par le parti FLN et du Rassemblement national démocratique (RND), a-t-on constaté sur place.

Les propriétaires de locaux commerciaux n'ayant encore entamé leurs activités ont préféré les céder provisoirement aux partis comme dans la commune de Heraoua et

Réghaïa à l'est de la capitale où deux nouvelles devantures commerciales se sont transformées en permanences électorales au profit du parti FLN et de l'Alliance du mouvement de la société pour la paix.

Selon le propriétaire d'un local spécialisé dans la maintenance de voitures dans la commune de Aïn Naâdja, le magasin a été loué à 60 000 DA pendant toute la durée de la campagne électorale pour le compte d'une liste d'indépendants afin d'amortir, a-t-il argué, un tant soit peu, les dépenses de sa construction.

Un vendeur de chaussures à Bab El Oued qui a cédé son magasin au parti FLN a indiqué que «plusieurs commerçants ont jugé judicieux de rentabiliser leurs locaux pendant la campagne électorale, car l'activité commerciale connaît une récession».

D'autre part, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans, Tahar Boulanouar, a précisé que «le nombre global des locaux commerciaux cédés au profit des partis politiques durant la campagne électorale n'est pas exact, mais dépasse les 20 000 soit 10 à 15 locaux par commune».

Si l'objectif des commerçants reste purement lucratif, les partis politiques eux, ont recouru à ce moyen dans le seul but de se rapprocher davantage de l'électeur et de mieux superviser les différentes opérations au titre de la campagne électorale, à savoir la distribution des programmes, la présentation des candidats et l'organisation de campagnes de proximité et de conférences à l'intérieur même des locaux.

Massi S/APS

A partir d'aujourd'hui

Messahel en tournée en Libye

M. Abdelkader Messahel, ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, effectuera à partir d'aujourd'hui, une tournée qui le mènera dans plusieurs villes et régions libyennes, annonce hier un communiqué du ministère des Affaires Etrangères.

La visite de M. Messahel «s'inscrit dans le cadre des efforts constants que l'Algérie n'a cessé de déployer en vue de rapprocher les positions des frères libyens pour une solution politique durable à la crise à travers le dialogue inclusif interlibyen et la réconciliation nationale qui préserve l'intégrité territoriale de la Libye, sa souveraineté et l'unité et la cohésion de son peuple», souligne le communiqué.

Cette tournée «sera suivie par une autre qui concernera d'autres localités et régions de ce pays frère et voisin», selon la même source.

R. N.

Il lancera plusieurs projets

Sellal effectue une visite de travail à Oran

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya d'Oran, indique hier les services du Premier ministre dans un communiqué.

«Au cours de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme de Son Excellence, le Président de la République, le Premier ministre devra s'enquérir de l'état d'exécution du programme de développement de cette wilaya et procédera à l'inauguration et au lancement de plusieurs projets relevant notamment des secteurs de l'agriculture, de l'industrie, de la pétrochimie, de l'habitat, des travaux publics et des sports». M. Sellal sera accompagné d'une délégation ministérielle.

G. K.

Pour opérer un grand changement

Benyounes appelle les Algériens à saisir l'«ultime» occasion

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounes, a appelé hier le jour du scrutin législatif du 4 mai prochain et à saisir cette «ultime occasion pour opérer un grand changement».

S'exprimant à l'occasion d'un meeting électoral organisé à la Maison de jeunes de la ville de Chellalet-El-Adhaoura, à 100 km à l'est de Médéa, Benyounes a indiqué qu'un vote massif et en faveur des candidats du changement est la «meilleure réponse aux appels au boycott et à l'abstention», avertissant l'assistance quant aux conséquences d'une faible participation à ces élections.

«Nous devons être présents en force le 4 mai prochain et exprimer nos choix en toute liberté et conscience, car rien ne peut prédire ce que sera demain, en cas d'une faible mobilisation des électeurs», a lancé le SG du MPA à l'adresse de l'assistance.

La voie des urnes est la «solution idoine pour sortir le pays de sa crise», a-t-il soutenu, affirmant que les élections du 4 Mai constituent la «meilleure parade aux visées inavouées de ceux qui veulent provoquer le chaos dans le pays».

K. L.

Plus de 23,2 millions d'électeurs pour choisir 462 députés

Le corps électoral attendu pour les législatives du 4 mai prochain dans 12 176 centres de vote pour élire les 462 députés de la future Assemblée populaire nationale (APN) est de 23 251 503 électeurs, selon des données du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Le nombre de listes engagées dans ce scrutin est de 938, alors que le nombre de bureaux de vote est de 53 124 répartis sur l'ensemble des 48 wilayas du pays et des quatre zones pour le vote de la communauté algérienne établie à l'étranger.

La circonscription d'Alger compte le plus grand nombre de sièges

de députés (37) qui seront élus, parmi 17 listes en compétition, par les 1 900 479 électeurs, suivie par la wilaya de Sétif avec 19 députés à élire sur les 17 listes électorales par un électoral de 964 836 électeurs.

La wilaya d'Oran arrive en troisième position avec 18 sièges de députés qui seront choisis par 1 018 865 d'électeurs parmi 20 listes alors que la wilaya de Tizi Ouzou a 15 députés et 675 479 électeurs qui choisiront entre 15 listes. Dans la wilaya de Batna, qui compte 627 054 électeurs, ce sont 21 listes électorales qui vont se disputer les 14 sièges en compétition, tandis que Djelfa qui compte également

14 sièges à pourvoir sur les 21 listes en course, le nombre d'électeurs attendus est de 553 046. Arrive ensuite la wilaya de Blida avec 13 sièges à élire par 707 542 électeurs parmi les 20 listes engagées entre partis politiques et les indépendants alors que dans la wilaya de Chlef, 701 186 électeurs sont attendus dans les bureaux de vote pour élire, parmi les 20 listes en compétition, les 13 représentants de la wilaya au sein de l'APN.

Dans la wilaya de Tlemcen, les 685 235 électeurs vont élire 12 députés parmi 21 listes, alors que les 529 506 électeurs de Béjaïa vont élire leurs 12 représentants sur les 18 listes engagées. Constantine

compte 12 sièges dont les élus seront choisis par les 576 173 électeurs parmi 14 listes alors que les 650 435 électeurs de M'sila vont choisir leurs 12 élus à l'APN parmi 25 listes en course.

Trois wilayas comptent un total de 11 sièges. Il s'agit de Skikda, où les 592 324 électeurs vont choisir leurs représentants parmi les 17 listes, et Médéa, où les 11 futurs élus seront choisis par les 556 888 électeurs sur les 28 listes engagées alors qu'à Tيارت, ce sont les 537 094 électeurs qui vont élire leurs 11 députés. Les wilaya de Mascara (16 listes), Boumerdès (19 listes), Mila (17 listes), Ain Defla (19 listes) et Rélizane (14 listes) comp-

tent 10 sièges chacune.

S'agissant du vote de la communauté nationale établie à l'étranger, 463 260 électeurs sont attendus pour élire les deux représentants de la zone I (Paris) pour lesquels 19 listes sont en course, alors que la zone II (Marseille), qui compte 300 511 électeurs, 14 listes sont en compétition pour deux sièges également. Pour la zone III (Monde arabe, Afrique, Asie, Océanie), les électeurs au nombre de 58 318, vont choisir leurs deux représentants sur huit listes. La zone IV (Amérique et Europe moins la France), compte 133 337 électeurs et deux députés à choisir parmi 12 listes.

R. N.

Office central de répression de la corruption (OCRC)

Mobilisation contre la corruption économique

L'Office central de répression de la corruption (Ocr) réitère ses pleines dispositions à combattre le phénomène de corruption, notamment dans le secteur économique, dans la perspective d'assainir au mieux le climat des affaires et des investissements et honorer les engagements internationaux de l'Algérie, particulièrement dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE).



Par M. Ait Chabane

C'est dans cet esprit que s'est tenu, hier à Alger, un séminaire sous le thème «La lutte contre la corruption dans les secteurs privés : enquêtes et effets» et ce, dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association avec l'UE. C'est parce que le phénomène de corruption «influe négativement sur le climat des affaires et du commerce extérieur et remet en cause la confiance entre les décideurs et les citoyens», qu'il devient plus que nécessaire de «rehausser le niveau professionnel des cadres engagés dans la lutte contre ce phénomène dangereux qui constitue un obstacle au développement social et économique des

nations», a indiqué, à l'ouverture de ce séminaire, le directeur général de l'Ocr, Mohamed Mokhtar Rahmani. «Soucieux d'assurer son entière disposition et son engagement à développer les échanges et la coopération entre les différentes institutions concernées par la lutte contre la corruption, l'Office vise à encourager toute action tendant à lutter contre ce phénomène», a-t-il affirmé dans ce sens. Pour ce faire, l'Office aspire à «renforcer sa position et ses capacités pour répondre au mieux aux missions qui lui sont dévolues», a ajouté M. Rahmani, expliquant que c'est dans ce cadre que l'Office s'est associé au programme de l'UE P3A, destiné justement à promouvoir au mieux l'échange d'expérience dans le cadre de la lutte contre le phénomène de corruption.

Le programme de coopération avec l'UE revêt dans cette optique une importance toute particulière, en ce sens qu'il constitue un «espace échange d'expériences afin de rapprocher les points de vues au sujet des notions et pratiques liées à la détection de la corruption dans le secteur public, notamment dans le domaine des marchés publics, mais aussi dans le secteur privé qui joue un rôle très important dans l'économie nationale et pouvant constituer un environnement propice à la prolifération de pratiques corruptrices», a encore ajouté le DG de l'Ocr. Pour le directeur de la coopération avec l'UE et les institutions européennes au ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani, a indiqué dans son intervention que cette rencontre «témoigne de la

volonté de l'Algérie d'élargir et de diversifier sa coopération avec l'UE dans tous les domaines visant le renforcement des capacités, le partage d'expériences et le transfert d'expertises et de connaissances dans le but de l'amélioration constante de ses services publics au profit du citoyen, la moralisation et la sanctuarisation de l'action publique». Le programme en question est doté d'une enveloppe globale de 12,45 millions d'euros, vise, selon le directeur national du P3A, Djilali Lebibat, la consolidation de l'Etat de droit, l'accentuation de la lutte contre la corruption, l'incitation de tous les citoyens à s'impliquer dans les processus de développement et l'amélioration du suivi de la gestion des finances publiques.

M.A.C.

La mesure vise à booster l'économie dans l'Extrême-Orient russe

L'Algérie concernée par un visa simplifié pour Vladivostok

La procédure de simplification du visa d'entrée en Russie à partir de Vladivostok (9 000 km de Moscou) vise à booster l'économie et le tourisme dans la région de l'Extrême-Orient, indique le gouvernement russe, sans préciser si le visiteur pourra se déplacer ensuite dans d'autres villes du pays.

Cette mesure approuvée par le Premier ministre, Dmitry Medvedev, stipule que les citoyens de 18 pays dont l'Algérie «bénéficieront de procédures simplifiées lors de l'obtention de visas (Ndlr, visa électronique) jusqu'à 30 jours avec une période de séjour en Fédération de Russie n'excédant pas huit jours».

Le document publié sur le site du gouvernement russe ne précise pas si le détenteur du visa électronique pourra visiter, durant son séjour, d'autres villes russes. Contacté par l'APS, hier, pour avoir plus de précisions, les services du gouvernement russe et du ministère des Affaires étrangères n'ont pas, jusque-là, répondu aux sollicitations.

Cependant, l'agence de presse Sputnik indique que les étrangers ne pourront se déplacer que dans la région de leur arrivée en Extrême-Orient russe, à savoir «les territoires du Primorié et de Khabarovsk, dans la région de Sakhaline, dans le district de Tchoukotka et au Kamtchatka».

«Le visa sera valide pendant un délai de 30 jours à partir du moment où il sera délivré avec une durée maximale de séjour de huit jours. Le visa humanitaire, touristique ou d'affaires sera délivré pour une seule entrée et les étrangers pourront se déplacer uniquement dans la région de leur arrivée», écrit Sputnik.

En vertu de ce document, ajoute le média russe, il suffira à un touriste de remplir un formulaire sur un site spécial mis en place par le ministère des Affaires étrangères. En cas de réponse positive, il pourra obtenir son visa directement à la frontière sans frais de dossier.

Les 17 autres pays concernés par cette mesure outre l'Algérie sont le Bahreïn, Brunei, Inde, Iran, Qatar, Chine, Corée du Nord, Koweït, Maroc, Mexique, Emirats arabes, Oman, Arabie Saoudite, Singapour, Tunisie, Turquie et Japon.

Riad D.

Alors qu'il prévoit un ralentissement de croissance

Le FMI s'attend à une hausse du chômage en Algérie

Par S. Aït Mohamed

Le Fonds monétaire international (FMI) a relevé ses prévisions de croissance pour l'Algérie en 2016, un rebond qui sera suivi par un ralentissement en 2017. C'est ce qu'indique son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales publié hier à Washington. Le FMI précise que la croissance réelle du PIB de l'Algérie s'est établie en 2016 à 4,2% contre 3,6% dans sa prévision faite en janvier dernier, alors que la Banque mondiale a prévu lundi une croissance soutenue à 3,8%. Cependant, le

Fonds a abaissé sa prévision pour 2017 en tablant désormais sur un tassement de la croissance à 1,4% contre 2,9% prévu en janvier. Cette tendance baissière se maintiendra en 2018 à 0,6%, selon les mêmes projections. Pour rappel, la Banque mondiale avait expliqué lundi que la baisse prévue de la croissance en Algérie serait le résultat du rééquilibrage des finances publiques dans un contexte baissier des cours de pétrole qui exige une réduction et une rationalisation des dépenses publiques. Cet assainissement va aider à réduire davantage les

déficits budgétaire et compte courant de l'Algérie, mais va s'accompagner d'une baisse de la croissance qui a été longtemps tirée par la dépense publique. Le FMI a ajusté à la hausse ses prévisions de l'inflation à 6,4% en 2016 contre 5,9% prévu auparavant et prévoit un taux de 4,8% en 2017 et 4,3% en 2018. Le solde du compte courant a représenté -16,4% du PIB en 2016, un peu plus que ce qu'a projeté le FMI dans ses prévisions actualisées de janvier à -15,1%. Le déficit du compte courant devrait ensuite se réduire davantage à -12,3% en 2017 et à -10,2% en 2018. Le FMI

s'attend, par ailleurs, à une hausse du chômage en Algérie en 2017 à 11,7% contre 10,5% en 2016. Ce taux devrait progresser en 2018 à 13,2%. En attendant le rapport détaillé du FMI sur la situation économique du pays, prévu en mai, la mission du Fonds qui a séjourné en mars dernier en Algérie a présenté sa vision de surmonter le choc pétrolier.

Tout en se félicitant de la résilience de l'économie algérienne, le FMI a préconisé un «redressement graduel» de l'économie qui préserve les acquis sociaux. Il avait expliqué que l'Algérie pou-

vait se permettre d'engager un redressement un peu plus progressif de finances publiques étant donné son niveau bas d'endettement et ses avoirs appréciables en réserves de change.

Selon le FMI, l'Algérie pourrait envisager une gamme plus large d'options de financements, y compris les emprunts extérieurs et la cession d'actifs publics. Le défi consiste donc à choisir une combinaison de politiques économiques qui facilite l'adaptation économique durable au moindre coût en termes de croissance et d'emplois, avait constaté le FMI.

S.A.M.

Formation et enseignement professionnels

Le secteur peine à susciter l'intérêt de candidats

Le réaménagement de l'architecture des diplômes de l'enseignement professionnel, adopté récemment par le gouvernement, qui visait à intégrer leurs titulaires dans des secteurs techniques de l'économie et à permettre aux élèves le souhaitant de poursuivre des études plus poussées dans cette spécialité, n'avait pas eu d'écho auprès des élèves.



Par Karima Nacer

Selon le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, la filière peinait à susciter l'intérêt de candidats. «Malheureusement, celui-ci n'a pas répondu à ces objectifs visant à amener le tiers parmi eux à choisir la filière de l'enseignement technique, extrêmement importante pour le développement économique du pays», a-t-il déclaré hier, sur les ondes de la Chaîne III, de la Radio nationale. Le ministre fera savoir que son secteur faisait l'objet d'une réorganisation totale afin de lui redonner sa place de cursus complémentaire ou supplémentaire à l'enseignement secondaire. La révision du système de l'enseignement professionnel devra permettre à l'élève qui passe du niveau moyen vers le lycée

à avoir «le choix d'accéder à l'enseignement technique» inexistant dans le système de l'éducation nationale depuis quelques années.

Pour l'architecture des diplômes, le ministre a expliqué que l'enseignement professionnel permettait à ses diplômés, soit de s'insérer dans des postes techniques de l'économie, soit à poursuivre des études professionnelles supérieures. «Contrairement au passé, la nouvelle réorganisation ne prévoit, dans une première étape, que la délivrance d'un seul diplôme de l'enseignement professionnel», expliquait-il, affirmant qu'il ne s'agissait pas d'un Bac professionnel, mais d'un diplôme équivalent à celui du grade de technicien supérieur de niveau 4, en attendant une troisième étape consistant en la création d'un diplôme professionnel «de niveau 6». Cependant, l'in-

tervention a confirmé qu'à travers la nouvelle réorganisation des diplômes de l'enseignement professionnel, c'était une «passerelle» qui a été établie entre le secteur de l'Education nationale et celui de l'Enseignement professionnel. Selon lui, cette passerelle a été créée pour diminuer les déperditions scolaires et permettre aux élèves peinant à continuer dans le système général, «à glisser» vers l'enseignement professionnel, parce que les diplômés «sont dupliqués même s'ils ne s'appellent pas de la même manière».

Le secteur de l'Enseignement professionnel devait s'adapter plus que jamais aux besoins du marché de l'emploi, puisque le gouvernement comptait sur une main-d'œuvre qualifiée, bien formée et spécialisée selon les besoins indique Mohamed Mebarki. La réorganisation du secteur pour

l'adapter aux besoins du développement et de la diversification de l'économie nationale, devenait une nécessité, selon lui. «Il est nécessaire de réorganiser le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels afin de l'adapter aux besoins et à l'évolution économique du pays, conformément à la politique de diversification de l'économie nationale prônée par le gouvernement», a-t-il indiqué. **K. N.**

Permanence de nuit durant l'année dernière

1,3 million de consultations médicales d'urgence

Les Etablissements publics de santé de proximité (Epsp) ont effectué en 2016 près de 1,3 million de consultations médicales d'urgence durant la permanence de nuit, a indiqué, lundi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. Lors d'une visite d'inspection aux Epsp de certains quartiers d'Alger qui assurent le service 24h/24, M. Boudiaf a précisé que l'extension du service à la période allant de 17h00 à 8h00 a permis «d'alléger la pression sur les urgences médicales des CHU d'Alger». Le ministre a fait savoir à cette occasion que 40 Epsp sur 88 au niveau de la wilaya d'Alger fonctionnaient 24h/24, soulignant l'engagement de son département ministériel à la «promotion de la santé de proximité» en vue de rapprocher la santé du citoyen et d'alléger la pression sur les grands hôpitaux afin qu'ils puissent se concentrer sur leur vocation initiale, celle d'assurer des soins de qualité et la formation.

G. N.

Pour lutter contre la spéculation dans l'ouest du pays

Déstockage de 150 tonnes de pommes de terre

Une quantité de 150 tonnes de pommes de terre a été déstockée récemment pour être cédée directement aux consommateurs des wilayas d'Oran, Mostaganem et Tlemcen, a-t-on appris lundi du directeur régional du commerce d'Oran. La pomme de terre a été vendue, entre 40 et 45 DA le kg, directement au consommateur sous forme de sacs de 10 kg, a expliqué Fayçal Ettayeb, considérant que cette opération permettra d'amorcer une baisse sensible du prix de ce tubercule. Selon le même responsable, cette action, initiée par les directions de commerce et des services agricoles d'Oran, vise à lutter contre les pratiques spéculatives de ce tubercule dont les prix ont dépassé le seuil des 100 DA le kg. Les prix auront tendance à la baisse dans les prochains jours, notamment avec l'arrivée sur le marché des récoltes de pomme de terre de saison, a-t-il assuré.

L. R.

Aviation civile

Adoption du programme national de sécurité

Le programme national de sécurité de l'aviation civile a été adopté par le gouvernement, indique un décret exécutif publié au *Journal officiel* n° 22 qui précise que ce programme est pris en application des normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci) en matière de gestion de la sécurité.

Ce programme est un ensemble intégré de la réglementation et des activités visant à améliorer la gestion de la sécurité de ce type de transport. En outre, dans le cadre de ce programme, l'Etat exige de certains prestataires de services aéronautiques de mettre en oeuvre un système de gestion de la sécurité, sachant que ces prestataires sont les organismes agréés de formation, les exploitants d'aéronefs, les organismes d'entretien d'aéronefs agréés, les prestataires de services de la circulation aérienne, les ateliers de construction d'aéronefs, les orga-

nismes de maintenance d'aéronefs agréés, les organismes responsables de la conception de type ou de la construction d'aéronefs, les exploitants de l'aviation générale internationale qui effectuent des vols au moyen d'avions lourds ou à turboréacteurs, et les exploitants d'aérodromes certifiés.

Concernant le plan de mise en oeuvre de ce programme, il est élaboré au niveau de la direction de l'aviation civile et de la météorologie du ministère en charge des transports.

Ainsi, une Unité opérationnelle de sa mise en oeuvre est créée auprès de cette direction, qui est composée des experts compétents dans les domaines des enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation civile, la navigation aérienne, l'exploitation technique des aéronefs, la navigabilité des aéronefs, les licences du personnel, l'exploitation des aéroports et la météorologie.

Par ailleurs, Il est créé au niveau du ministère en charge des Transports un Comité national de sécurité de l'aviation civile, chargé de coordonner la mise en oeuvre et l'administration du programme entre les différents organismes nationaux de l'aviation civile.

Ce comité, présidé par le représentant du ministre chargé de l'aviation civile, est composé de représentants des ministères, respectivement, de la Défense nationale, de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Travaux publics, ainsi que du représentant du directeur général de la Sécurité nationale, de sous-directeurs du ministère des Transports, et des représentants de la société d'économie mixte de contrôle technique des transports Verital, de l'Etablissement national de la navigation aérienne, d'Air Algérie et de Tassili Airlines. **R. N.**

Agriculture / pisciculture

Mobiliser la vulgarisation et l'appui conseil pour la sécurité alimentaire

Sans introduction aucune, arrêtons-nous d'emblée pour entamer le sujet. Norbert Wiener fit noter dans son livre social organisation, paru en 1939, qu'«il n'y a pas de tissu nerveux dans une ruche que celui des abeilles qui en font partie : dès lors, comment expliquer que la ruche, non seulement ait une action d'ensemble, mais nous frappe par son ordre et sa souplesse d'adaptation ? C'est dans la communication entre les individus qu'il faut chercher la réponse». La vulgarisation emprunte le cheminement logique de cet éphémisme de sociologie et de communication pour le développement amorcé, par les humains dans la lutte pour leur bien-être et pour leur promotion.

1^{re} partie

La vulgarisation et les méthodes participatives et échanges d'expériences

Par Mohamed Khiati

Ce faisant, disons-le, que depuis quelques années, les méthodes de développement agricole et rural ont subi des changements profonds liés au fait que de nombreuses initiatives n'ont pas donné les résultats escomptés. Il a fallu reconnaître que l'on avait trop misé sur le transfert de technologies et qu'en outre, on avait tendance à simplifier d'une manière exagérée les problèmes de développement et à négliger les aspects socioculturels des paysans.

L'attention s'est donc graduellement déplacée vers des approches visant à faire participer davantage les populations rurales à la planification et à la mise en œuvre des activités de développement destinées à les assister. On attache désormais, une importance croissante au rôle crucial de la communication et de la vulgarisation, de même que dans celui de la recherche de méthodes plus susceptibles d'aider les collectivités rurales à améliorer leurs connaissances et leurs aptitudes, et dans la promotion de l'échange d'informations à tous les niveaux entre les individus engagés dans une intervention de développement.

Il faut dire cependant, que jusqu'au milieu des années 1990, la vulgarisation auprès des exploitants agricoles était réalisée directement par des systèmes publics de vulgarisation, en partie financés par des bailleurs internationaux. Mais la pérennité de ces dispositifs a été remise en cause. L'assistance de la coopération internationale a alors privilégié la consolidation institutionnelle des dispositifs de vulgarisation et la recherche d'une rationalisation de leur fonctionnement.

Un processus de décentralisation et de désengagement partiel des services de vulgarisation s'est développé, entraînant l'émergence d'opérateurs privés de conseil agricole. Et au tournant du siècle, les bailleurs ont commencé à refinancer la vulgarisation, mais en combinaison avec la promotion des organisations de producteurs. La crise alimentaire des années 2007/2008 a remis l'agriculture sur l'agenda du développement, et par la même occasion, le conseil agricole et rurale.

De nos jours, le conseil agricole évolue fortement dans les pays en développement. Après un retrait progressif de l'Etat des fonctions de vulgarisation et, dans la décennie 1990, l'arrêt des programmes " Formation et Visite " financés par la Banque mondiale, on assiste à l'émergence d'initiatives portées par une diversité d'acteurs (organisations de producteurs, ONG, agro-industries, fournisseurs d'intrants, etc.) et la plus ou moins forte reconnaissance par les Etats de la pluralité des prestataires et des approches.

Les systèmes de vulgarisation et d'appui conseil sont des systèmes pluralistes avec des prestataires de services publics, privés et de la société civile. Les organisations de producteurs et de productrices ne sont pas seulement demandeurs de conseils, mais sont aussi susceptibles d'offrir des conseils agricoles à leurs membres. Le conseil agricole n'est plus limité à la production agricole, mais concerne aussi les autres activités nécessaires tout au long de la chaîne de valeurs ajoutées. Evidemment, ces systèmes pluralistes nécessitent une gestion plus participative, une collaboration horizontale entre les acteurs agricole, et aussi une nouvelle gestion conjointe des connaissances.

L'orientation prise actuellement est de rapprocher l'offre de services avec la demande des entrepreneurs agricoles à travers des démarches ascendantes basées sur les besoins exprimés par les producteurs et les productrices. Ceux-ci s'inscrivent dans une démarche différente et n'applique plus à la lettre ce que leur dictait le vulgarisateur agricole de la commune. L'agriculteur d'aujourd'hui a généralement un niveau d'instruction qui lui permet de jouer un rôle comme gestionnaire de son entreprise agricole, de comprendre les innovations dans son domaine et de prendre des initiatives par lui-même. Ceci fait que les relations avec l'agent agricole ont aussi changé. De l'encadrement, on est passé progressivement à l'appui-conseil.

Cependant, les nouveaux acteurs ont des ressources limitées et des objectifs divers et donc l'offre de conseil reste encore largement en deçà des demandes exprimées par les producteurs et les autres opé-

rateurs des filières pour répondre aux défis actuels portant par exemple sur l'amélioration de la sécurité alimentaire des exploitations, l'accroissement de la productivité et des revenus et la préservation des ressources naturelles.

En définitive, les dimensions communication et vulgarisation dans les activités de développement paraissent fondamentales, dans la mesure où elle facilite la compréhension des artisans du processus de développement et tendent à favoriser leur pleine participation. En contribuant au développement des exploitations et des productions, la vulgarisation agricole peut être un moyen très puissant d'amélioration du niveau de vie et de la promotion sociale des populations rurales. Ces objectifs impliquent tout particulièrement que les dispositifs de vulgarisation et d'appui conseil soient accessibles et utiles et répondant tout particulièrement aux préoccupations et attentes des agriculteurs, des agricultrices, des éleveurs et des jeunes ruraux, en gros la communauté rurale. Cela étant, l'ancrage du développement d'une stratégie de vulgarisation et d'appui conseil s'inscrit nécessairement dans le contexte des politiques agricoles et rurales adoptées.

Politiques agricoles et Vulgarisation

De prime abord, aborder la vulgarisation en tant qu'instrument de mise en œuvre des politiques agricoles, c'est d'abord, aborder (1). Le rôle du gouvernement dans le développement de l'agriculture; (2). La politique agricole; (3). Les instruments de mise en œuvre de la politique agricole adoptée, et (4), les structures administratives de la vulgarisation. Il est de plein sens utile d'aborder ces sujets dans la mesure où ils fournissent le cadre et le contexte dans lesquels, opère la vulgarisation car c'est dans le contexte de la politique gouvernementale que les objectifs de la vulgarisation sont censés être clairement définis. Il est cependant impossible d'appréhender la communication et la vulgarisation et plus particulièrement certaines contradictions internes et certains conflits des rôles qui se produisent dans sa conduite sans tenir compte du rôle que joue le gouvernement dans le développement de l'agricul-

ture et la manière dont la vulgarisation s'y adapte et opère.

Rôle du gouvernement dans le développement de l'agriculture

Le gouvernement a un rôle crucial à jouer dans l'expansion de l'agriculture, dont le développement passe inévitablement par l'utilisation accrue de l'ensemble des ingrédients ou «d'inputs» constitués notamment par les éléments d'intendance (les investissements, le financement, les crédits, les prix, les marchés, les soutiens ...) et le système de connaissance (la formation, la recherche, la vulgarisation et quelques autres encore à base de diffusion du savoir). Une combinaison spécifique de ces éléments est primordiale pour amorcer un tournant décisif pour le développement agricole, voire le développement rural en général. Cependant, dans une phase de mutation et de transition vers l'économie de marché où les partenaires sont engagés à détenir les principaux ingrédients de développement, le gouvernement devra fournir la grande partie, voire la quasi totalité des instruments.

Diverses vues sur le rôle du gouvernement dans le développement de l'agriculture sont aujourd'hui universellement accréditées. Certaines tendances considèrent que c'est au gouvernement qu'incombe la responsabilité de l'essor de l'agriculture qui peut se faire à travers le renforcement des capacités du gouvernement à la réalisation de cette tâche. L'idée qui en résulte est celle qui soutient le renforcement des capacités d'intervention du gouvernement pour développer l'agriculture.

D'autres courants de pensées s'appuient sur cette idée que, puisque le gouvernement à un rôle primordial dans le développement agricole, n'est-il pas opportun de renforcer l'entreprise privée pour qu'elle accomplisse ce travail en se basant sur ce fait que cette dernière peut mieux faire qu'un gouvernement ? L'idée qui en découle est de renforcer l'entreprise privée au service de l'agriculture pour développer l'agriculture.

Une autre tendance considère que renforcer le pouvoir d'intervention unilatéral du gouvernement ne mène pas forcément à son efficacité. Plutôt, c'est uniquement lorsque celui-ci est responsable vis à vis de ces clients qu'il devient plus efficace dans l'assistance qu'il leur fournit. Autrement dit, c'est lorsque ces clients ont un certain pouvoir compensatoire sur l'institution étatique.

En fin de compte, le courant de pensée actuel entend cette idée en ce sens que ce n'est pas en renforçant les institutions gouvernementales, mais en consolidant le pouvoir des exploitants agricoles sur ces institutions que l'on contribue d'une manière efficace au développement de l'agriculture. L'idée est de renforcer le pouvoir des exploitants agricoles sur les institutions gouvernementales pour développer l'agriculture.

Attitudes du gouvernement et exploitants agricoles

Il s'agit d'examiner les attitudes du gouvernement à l'égard des exploitants agricoles. L'idée que se font les exploitants dépend en grande partie du rôle que les pouvoirs publics jouent et doivent jouer dans l'essor et l'expansion de l'agriculture et principalement de l'image sociale que se font les responsables du ministère de l'Agriculture, de leur rôle vis-à-vis des exploitants agricoles. A ce sujet, il existe deux possibilités, soit que le gouvernement considère les exploitants agricoles comme des alliés qu'il s'en sert, dans une relation de collaboration de façon à leur permettre d'améliorer leur propre exploitation.

a suivre

Prix du pétrole

Le Brent à plus de 54 dollars

Les prix du pétrole ont marqué une baisse hier en réaction à des données du gouvernement américain faisant état d'une hausse de la production de pétrole de schiste, augmentant la production mondiale et déséquilibrant le marché.



En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord (livraison en juin) valait 54,88 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 50 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de mai cédait 42 cents à 52,23 dollars.

Alors que les cours de l'or noir avaient atteint mer-

credi dernier leur plus haut niveau en un mois, les investisseurs renouaient avec la prudence alors que des données de l'EIA (Energy Information Administration, agence du département américain de l'Energie ou DoE) prévoient une poursuite de la hausse des extractions de pétrole de schiste.

«L'agence prévoit une hausse des extractions de 123 000 barils/jour en mai, ce qui représenterait la plus forte hausse depuis deux ans et pousserait la pro-

duction à 5,19 millions de barils par jour», ont noté les analystes de PVM.

«Depuis le début de l'année, les extractions de pétrole de schiste auraient donc augmenté de 9%. Selon les données (du groupe privé) Baker Hughes, le nombre de puits actifs aux Etats-Unis a augmenté pour la treizième semaine consécutive pour atteindre 683 puits, à son plus haut niveau depuis avril 2015», ont noté les analystes de Commerzbank.

Selon eux, la bataille entre les producteurs de schiste et l'Opep n'est définitivement pas finie, «car tous les efforts de l'Opep pour créer un déficit de l'offre sont torpillés par des producteurs non-membres surtout par les Etats-Unis».

L'Opep, qui a tenté de rééquilibrer le marché en s'accordant pour limiter sa production sur le premier semestre 2017, pourrait renouveler cet accord jusqu'à la fin de l'année lors de sa prochaine réunion, à la fin mai à Vienne. **B. F.**

Dans la wilaya de Constantine

Le foncier industriel ne constitue plus une entrave pour l'investissement

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb, a affirmé, hier à Constantine, que le foncier industriel «ne constitue plus une entrave pour l'investissement à Constantine».

«Avec la mobilisation de 1 100 ha de foncier industriel, au titre de l'opération de réalisation de quatre nouvelles zones industrielles, dont deux seront opérationnelles le mois en cours et deux autres d'ici le mois de septembre prochain, le problème du déficit en foncier industriel ne se posera plus dans cette wilaya», a

appuyé le ministre, au cours d'une visite de travail. Il s'agit là «d'un acquis de première importance» qu'il faut rentabiliser «absolument» à travers une bonne exploitation et gestion pour consolider «Constantine dans sa position de pôle économique et industriel à l'échelle nationale», a-t-il poursuivi. Dans ce contexte, le ministre a insisté sur l'urgence «d'améliorer le taux d'intégration locale» des différentes unités industrielles, soulignant que cette intégration constitue «une valeur ajoutée» pour ces unités et appuie la compétitivité dans le domai-

ne industriel.

Au cours de sa visite dans la wilaya, M. Bouchouareb a inauguré dans la matinée une usine de fabrication du ciment colle, implantée à la zone industrielle Tarf, de la commune d'Ibn Badis, avant de visiter la société de maintenance industrielle de l'est du groupe Gika, située à la zone industrielle de la commune de Didouche Mourad. Le ministre devra, dans l'après-midi, présider une rencontre avec les investisseurs et opérateurs économiques de la wilaya. **R. B.**

Salon de recrutement

3 000 postes proposés aux demandeurs d'emploi

Le Salon de recrutement dont la 11^{ème} édition s'est ouverte hier à Alger, propose environ 3 000 postes aux demandeurs d'emploi, notamment dans les secteurs de l'industrie automobile, le bâtiment, l'agriculture et les services.

Le salon intitulé «Carrefour-Emploi 2017» qui se tient à l'Office Riad El Feth pendant trois jours, est organisé chaque année à l'initiative de l'Agence 3C, spécialisée en conseil, communication, événementiel et marketing.

Des sessions de formation sont également proposées par les entreprises participantes aux diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle et aux jeunes ayant des qualifications, demandeurs d'emploi ou souhaitant créer leur propre entreprise, a indiqué le commissaire du salon, Ali Belkhir, dans une déclaration à la presse lors de la cérémonie d'inauguration du salon. Le même responsable a précisé qu'une trentaine d'entreprises activant dans les

secteurs de l'informatique, l'industrie, l'agroalimentaire, l'automobile, le bâtiment et les travaux publics (BTP) ainsi que les services, offriront aux demandeurs d'emploi et aux porteurs de projets des possibilités de décrocher un poste d'emploi ou un stage et approfondir leurs connaissances. Ce carrefour de rencontres entre les entreprises et les administrations en quête de compétences et de nouvelles recrues et les jeunes demandeurs d'emploi est considéré par ses organi-

sateurs comme «un événement d'intermédiation qui rassemble un ensemble diversifié de filières et de métiers susceptibles de favoriser des choix professionnels et d'éclairer sur les lieux et les parcours de formation».

Il se veut également «un espace de débats et d'échange entre les recruteurs et demandeurs d'emploi, à travers un cycle de conférences thématiques et d'ateliers sur présentation des CV et préparation à l'entretien d'embauche ou orientation». **Y. L.**

Tourisme

Nouri appelle les investisseurs à opter pour de grands complexes

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelouahab Nouri, a appelé, lundi à Guelma, les investisseurs à opter pour la réalisation de grands complexes touristiques et se mettre au diapason de l'excellente dynamique que connaît le secteur touristique dans le pays.

Lors de l'inspection du projet privé d'un village touristique à Hammam Debagh, M. Nouri a estimé nécessaire de se diriger vers la réalisation de grands complexes de haut niveau de service afin de «développer des produits touristiques conformes aux critères internationaux et de satisfaire la demande des touristes domestiques et étrangers».

Il a exhorté les investisseurs dans le tourisme à coordonner entre eux et échanger leurs expériences, soulignant que le secteur a enregistré l'engagement de certains projets réussis dans nombre de wilayas, dont Skikda, Biskra, El Oued, Aïn Témouchent et Mostaganem.

Manifestant son mécontentement quant à l'opération en cours pour la protection du site de la cascade de Hammam Debagh, Abdelouahab Nouri a ordonné la tenue, dans les prochains jours, d'une réunion au siège du ministère pour l'installation d'une commission plurisectorielle qui établira un rapport et fera des propositions pour rattraper les insuffisances.

Dans une déclaration à la presse sur ce même site, le ministre a estimé que la décennie noire des années 1990 a nui considérablement au secteur dont les retards doivent être rattrapés par des projets ambitieux.

Il a également noté que les grands complexes touristiques réalisés au lendemain de l'indépendance avaient besoin aujourd'hui d'être modernisés.

Plus de 70 milliards de DA ont été ainsi mobilisés par le gouvernement pour l'entretien et la modernisation des infrastructures anciens, a ajouté le ministre, assurant que sur 1 600 projets évalués par les services de son département, 584 se trouvent actuellement en chantier à travers le pays.

Le ministre a inspecté au début de sa visite le projet d'une station thermale au village Hammam Belhachani dans la commune de Aïn El Arbi avant de visiter des structures touristiques à Hammam Debagh, Guelma et Hammam Ouled Ali (commune d'Héliopolis).

N. Z.

Chlef

Une nouvelle zone industrielle pour bientôt

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb, a annoncé, lundi, l'affectation d'une nouvelle zone industrielle au profit de la wilaya de Chlef.

Lors d'une rencontre l'ayant réuni avec les investisseurs de la wilaya, le ministre a signalé que la décision d'affectation de cette nouvelle zone industrielle, a été dictée par l'insuffisance du foncier industriel local estimé à 460 ha, comparativement aux capacités de cette région, apte à constituer, a-t-il dit, un pôle industriel national et mondial, au vu de ses infrastructures de base, représentées notamment par l'autoroute Est-Ouest, le port commercial de Ténès et son réseau ferroviaire.

Après avoir souligné la coordination en cours entre ses services et ceux de la wilaya, en vue de l'aplanissement des contraintes entravant les investisseurs, en matière de foncier industriel, M. Bouchouareb s'est félicité de certains modèles d'entreprises industrielles qu'il a visités à Chlef, à l'exemple de l'entreprise publique de production de céramique, exprimant, selon lui, l'efficacité de la structuration du secteur économique public.

Nous avons une vision pour libérer l'économie publique, en plus de capacités pour sortir le pays de la crise, a ajouté le ministre, affirmant l'impératif de poursuivre la politique de diversification de l'économie nationale, afin de créer une richesse hors hydrocarbures. Il a, en outre, plaidé pour un renoncement à l'importation du ciment, en assurant une autosuffisance en la matière, dans l'attente de renoncer à l'importation du fer, début 2018. Une dizaine de zones d'activités d'une étendue globale de 126 ha ont été créées dernièrement dans la wilaya de Chlef, s'ajoutant à deux parcs industriels dans les communes de Boukadir et Oued Sly (310 ha) et une zone industrielle à Oued Sly.

L. K.

Figuier de barbarie

Un trésor ignoré

Un hectare de figuiers de barbarie rapporte en moyenne 200 000 DA/an a indiqué, lundi à Tizi Ouzou, la chef de bureau statistiques de la subdivision agricole de Sidi Aïch (wilaya de Béjaïa), Nadira Oulebsir, lors d'une rencontre de formation et de valorisation de cette espèce de cactée.



Ce revenu peut être réalisé par la valorisation des différentes parties de cette plante, du nom scientifique : *Opuntia ficus-indica*, a expliqué cette responsable, qui a présenté une communication intitulée «Figuier de barbarie outil efficace pour le développement durable» dans le cadre d'une formation de deux jours, organisée par l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne (Itmas) de Boukhalfa.

Mme Oulebsir qui est également vice-présidente d'une association nationale pour le développement du cactus *Cactus*, a observé que le prix moyen d'un kilo de fleurs séchées du cactus est de 2 000 DA. Un rendement de 20 kilos de fleurs séchées/ha permet d'as-

surer un revenu supplémentaire de 40 000 DA/ha, a-t-elle estimée.

Toutefois, a-t-elle relevé, la récolte précoce des fleurs, avant qu'elles ne commencent à sécher, réduit le taux de sucre dans le fruit, d'où l'importance de choisir la période de récolte, le produit que l'on souhaite valoriser ou d'opter pour des variétés dont les fruits ne sont pas comestibles si on souhaite se spécialiser dans la production de fleurs. S'agissant du fruit lui-même qui est la partie la plus consommée en Algérie, cette intervenante a indiqué que le rendement d'un verger en pleine production est de 12 à 24 tonnes/ha, et offre un revenu moyen de 100 000 DA.

Le rendement des raquettes, partie servant d'aliment pour le bétail ou consommées comme

légume dans certaines régions où elle rentre dans la préparation d'une sauce pour le couscous est de 2 000 et 4 000 raquettes l'hectare, a observé la conférencière.

Le prix d'une raquette est estimé à 2 DA symboliques par le Haut commissariat au développement de la steppe (Hcds), qui achète ce produit afin de soutenir cette culture. Avec une pluviosité comprise entre 150 et 400 mm/an, en l'absence de fertilisation, la variété inerme (sans épines) du figuier de barbarie peut produire de 20 à 100 tonnes de raquettes à l'hectare par an, ce qui permet de garantir au producteur un revenu moyen annuel de 60 000 DA, a relevé Mme Oulebsir.

En plus de ces produits frais, il existe une gamme importante des

produits à base du figuier de barbarie issus de la transformation de cette plante et qui ont une forte valeur ajoutée telle que l'huile extraite des graines du fruit dont le coût est de pas moins de 500 euros le litre, le vinaigre, farine, pectine, confiture et aliment de bétail, entre autres.

Cette formation, organisée par l'Itmas de Tizi Ouzou, dans le cadre du programme de renforcement des capacités humaines agricoles et techniques (Ptchat) lancé par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, dans le but de développer la culture de la figue de barbarie, s'est poursuivie hier avec des démonstrations pratiques sur la plantation et la valorisation de cette plante.

Y. L.

Au profit de psychiatres, médecins et orthophonistes

Trois jours de formation sur l'autisme

Plus de 120 psychiatres, médecins, infirmiers et orthophonistes ont bénéficié, lundi à Alger, de trois journées de formation sur l'autisme, organisées par l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger.

Lors de la séance d'ouverture, le Dr Malika Mahi, détentrice d'un doctorat en option autisme et exerçant en France a indiqué que 400 000 personnes seraient atteintes d'autisme en Algérie appelant à intensifier les actions de sensibilisation de l'opinion sur ce trouble de comportement. «Pour mesurer l'étendue des besoins, la communauté internationale penche pour dire qu'une personne sur 100 est atteinte d'autisme, ce qui fait qu'au bas mot, 400 000 personnes seraient atteintes d'autisme en Algérie», a-t-elle expliqué.

Mme Mahi a ajouté qu'il y a un taux de trois à quatre garçons pour une fille qui sont atteints, selon le consensus international.

Lors de la formation, le Dr Mahi a mentionné que «l'adaptation sociale et émotionnelle des enfants passe par l'apprentissage quotidien et ils doivent tout apprendre de manière rationnelle, ajoutant que la prise en charge doit être hors du commun nécessitant un suivi pédagogique adapté à leurs difficultés particulières».

En matière d'autisme, les choses se réactualisent et les conceptions actuelles ne considèrent pas l'autisme comme une maladie. «En réalité, c'est un trouble de la jonction entre les neurones affectant le fonctionnement du cerveau à divers niveaux», a-t-elle expliqué.

La mémoire de l'environnement et du langage sont aussi affectés, causant des handicaps chez l'enfant, assure Mme Mahi, selon laquelle l'autisme est certes un handicap, mais ceci n'exclut pas la nécessité de dépister chez ces enfants leurs points forts.

A propos de la prévalence des handicaps, les données fournies par Mohamed Tahar Dilmi, membre de l'APW d'Alger : «Il y a 1 400 enfants à besoins spécifiques à Alger en attente de leur prise en charge».

Il a ajouté que les psychiatres, les médecins, les infirmiers et les orthophonistes en formation devraient améliorer les techniques de prise en charge au profit de 200 enfants autistes de la Cité de l'enfance de Ben Aknoun.

«La Cité de l'enfance de Ben Aknoun est une réalisation importante pour mettre à disposition des spécialistes une structure adéquate de prise en charge des malades», a indiqué Mohamed Guendouz, directeur de l'établissement de santé de proximité de Bouzaréah.

M. Guendouz a fait état de «la nécessité de constituer des équipes pluridisciplinaires afin de prendre en charge les enfants autistes restés longtemps invisibles et d'élaborer des stratégies efficaces d'accompagnement».

R. N.

El Tarf

Mise en exploitation de trois salles omnisports

Trois salles omnisports (OMS) ont été mises en exploitation récemment dans les localités de Aïn Assel et El Kala dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué, lundi, le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Omar Sellani.

Ces salles OMS étaient des marchés de proximité inexploités qui ont été aménagés et équipés d'une manière à s'adapter à toute pratique sportive, a précisé le même responsable, ajoutant que ces espaces offrent aux jeunes de Aïn Assel et El Kala toutes les commodités nécessaires devant leur permettre «de s'adonner à des entraînements réguliers en arts martiaux et autres disciplines».

Rappelant que la décision de convertir ces marchés de proximité en salles OMS a été prise par le chef de l'exécutif local, le même responsable a soutenu que des travaux d'aménagement extérieurs dans le périmètre immédiat des ces salles seront également entrepris.

Il a, à ce propos, fait part de l'impact des ces nouvelles infrastructures sportives dans la promotion de la pratique sportive dans cette région.

Cinq autres marchés de proximité implantés à Dréan, Ben M'hidi et Bouteldja, seront prochainement transformés en salles de sports et devront faire l'objet des travaux d'aménagement, a-t-on encore noté. En plus de la conversion des marchés couverts demeurés inexploités, pour permettre à la population de tirer profit de ces infrastructures ayant nécessité d'importants investissements publics, d'autres espaces de commerce similaires ont été récemment octroyés à des femmes artisanes qui les ont transformés, a-t-on rappelé de même source, en points de commerce forts attractifs, au regard de la panoplie de produits artisanaux qu'elles proposent.

Reda A.

Prévu en mai prochain

L'Algérie abritera le Forum pharmaceutique africain

L'Algérie abritera du 14 au 16 mai prochain le Forum pharmaceutique africain, a annoncé lundi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière chargé de l'intérim du ministère des Travaux publics et des Transports, Abdelmalek Boudiaf.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience qu'il a accordée au président de l'Inter ordre des pharmaciens africains, le Dr Kounde Kpeto, M. Boudiaf a fait savoir que ce forum, qui regroupera quelque 3 000 participants venant de 32 pays, sera une occasion «pour évoquer la coopération pharmaceutique entre l'Algérie et l'Afrique et pour faire ainsi le point sur les nouveautés dans le domaine de la production pharmaceutique».

Ce forum réunira les ordres de pharmaciens, les spécialistes ainsi que tous les acteurs activant dans le domaine de la santé et particulièrement la pharmacie. Près de 60 labo-

ratoires pharmaceutiques nationaux, internationaux et africains prendront part à cet événement qui abordera aussi des thématiques sur la gouvernance et le développement de la production pharmaceutique en Algérie et en Afrique.

Par ailleurs, M. Boudiaf a indiqué que «l'Algérie envisage de créer une agence africaine du développement de l'industrie pharmaceutique pour harmoniser ses lois et ses règlements».

Selon lui, l'objectif de la création de cette agence vise à «nouer en premier lieu une relation avec l'Afrique pour la création d'outils de production qui vont concourir au développement du secteur dans le continent, et créer les conditions lui permettant de mieux régulariser ses échanges et de mieux fixer ses choix de santé».

L'Algérie «est devenue une base dans la production pharmaceutique», a indiqué M. Boudiaf, ajoutant que «tous les moyens sont dis-

ponibles pour que notre pays puisse développer davantage sa couverture pharmaceutique et exporter».

«L'Algérie exporte des produits pharmaceutiques aux pays africains et nous avons tous les moyens qui nous permettent d'être au même niveau des pays développés dans ce domaine», a-t-il souligné.

Pour sa part, M. Kounde a salué «l'engagement» de l'Algérie de nouer des relations avec l'Afrique dans l'industrie pharmaceutique, estimant que l'organisation de la 18^{ème} édition de ce Forum en Algérie «reflète la forte volonté de l'Algérie de développer davantage sa coopération avec l'Afrique dans le domaine pharmaceutique».

Pour le président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, le Dr Lotfi Benbahmed, l'Algérie «possède les moyens nécessaires pour être une puissance dans la production pharmaceutique».

L. M.

Aïn Defla

Attribution de plus de 600 logements en juin et juillet



Pas moins de 620 logements socio-locatifs seront attribués l'été prochain à Boumedfaâ (Aïn Defla), a-t-on appris dimanche de la directrice locale du secteur.

Dans ce cadre, 90 unités seront attribuées en juin et 530 autres au mois de juillet, a indiqué Fatiha Arkab en marge de la visite de travail et d'inspection du wali de Aïn Defla, Benyoucef Azziz, à la daïra de Boumedfaâ.

Les logements en question sont érigés sur des sites comptant respectivement 90, 100 et 430 logements, a précisé Mme Arkab, faisant état de 100 autres logements en cours de réalisation (20 % du taux d'avancement des travaux) et dont la réception est prévue courant 2018.

Au cours de sa visite, le wali de Aïn Defla a d'abord inspecté le projet inhérent aux travaux de réhabilitation de la route

reliant le chemin de wilaya (CW) n. 3 au douar Talaouine (frontalier avec la wilaya de Médéa) s'étalant sur une distance de près de 5 km. Sur les 130 millions de DA nécessaires à la concrétisation du projet, il a fait savoir qu'une première tranche de 15 millions DA sera attribuée pour le lancement des travaux, tout en instruisant les responsables en charge du projet de le parachever dans un délai de 4 mois.

Au cours de leurs discussions avec le wali, les représentants des 300 habitants que compte cette contrée ont axé leurs doléances sur l'eau, la route et les infrastructures pour jeunes.

Le chef de l'exécutif a fait état de projets dont va bénéficier cette région à l'image d'un grand réservoir d'eau et d'une station de pompage, faisant toutefois remarquer qu'ils ne seront lancés qu'une fois l'existence d'eaux souterraines prouvée. Au village Aïn Dem où il a visité une école primaire, le wali a donné des instructions aux responsables locaux

pour le lancement d'une étude visant l'extension de cet établissement scolaire afin de diminuer la pression à laquelle font face les élèves.

Aux habitants qui l'ont longuement interpellé au sujet d'un certain nombre de doléances, Aziz Benyoucef s'est engagé à prendre en considération les aspects liés au raccordement de gaz et des routes, assurant que l'Etat s'emploie à améliorer les conditions de vie des habitants.

A Boumedfaâ, le wali a suivi des explications sur l'opération de réhabilitation du stade communal dont les travaux ont été engagés pour un montant de 30 millions DA, mettant en exergue le rôle de la pratique sportive dans la prémunition des jeunes contre toutes sortes de fléaux.

Dans la même commune, un exposé a été présenté par le directeur de l'urbanisme sur l'aménagement du quartier El Bordj pour lequel une enveloppe de plus de 110 millions DA a été mobilisée.

R. R.

Batna

Raccordement de plus de 620 foyers au réseau du gaz naturel

■ Au total, 624 foyers situés dans des zones enclavées des communes de Taxlent et de Merouana (Batna) ont été raccordés, dimanche, au réseau du gaz naturel, autour d'une ambiance festive, a-t-on constaté.

La plupart des familles bénéficiaires résident au village Tinibaouine de la commune Taxlent, où a eu lieu la cérémonie de raccordement de 612 foyers au réseau du gaz naturel, a-t-on relevé.

Selon les explications fournies sur les lieux au chef de l'exécutif local, Mohamed Salamani, les travaux de raccordement de 72 autres foyers au réseau du gaz naturel "sont en cours de parachèvement".

Une enveloppe financière de l'ordre de 127,6 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de cette opération, dont le réseau de distribution s'étend sur 82 km, à indiqué le directeur de l'énergie Alaoua Djari.

D'une enveloppe financière de 7,4 millions de dinars, dont 5,2 millions de dinars puisés du budget de la wilaya, une opération similaire de raccordement de 12 familles de la mechta d'Ouled Chagui de la commune de Merouana a été effectuée.

Dans le même contexte, le coup d'envoi a été donné pour la réalisation de deux projets de raccordement au réseau du gaz naturel au profit de 155 familles de la mechta d'El Mnazra de la commune de Merouana et 173 familles de la mechta d'Ouled Saïd de la commune Talkhamt, a-t-on informé, notant que le délai d'exécution de ces projets est fixé entre 10 et 12 mois.

L. T.

Salon national de l'artisanat à Constantine Participation de 60 artisans

■ Soixante artisans issus de 25 wilayas du pays participent au salon national de l'artisanat et des métiers ouvert dimanche soir dans la wilaya de Constantine, à l'occasion de la journée du Savoir coïncidant avec le 16 avril de chaque année, a-t-on constaté.

Organisée par la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA), ce salon qui se poursuivra jusqu'au 27 du mois en cours, représente «une opportunité pour échanger les expériences entre artisans», a indiqué à l'APS le directeur local de tourisme et de l'artisanat, M. Hacene Lebbad.

Ce salon offre aux artisans des espaces de vente et de commercialisation de leurs productions et permet de faire découvrir le produit artisanal à travers toutes les régions du pays, a-t-il ajouté lors de cette manifestation tenue la placette Ahmed Bey au centre ville avec la collaboration de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et l'association «Kalaâ» pour le tourisme et la culture. A ce propos le directeur de la CAM, M. Nessreddine Benarab a réitéré la volonté et l'engagement de l'Etat à soutenir et à continuer à aider tous les artisans, afin de donner un nouveau souffle à cette activité, soulignant l'importance de sauvegarder, de promouvoir et de valoriser le patrimoine artisanal au profit des générations futures.

Figurant parmi les exposants, Bilel Bencherif, dinandier de la wilaya de Constantine tout en saluant cette initiative a indiqué que l'échange d'informations et connaissances entre les gens des métiers «vise surtout à améliorer la qualité du produit». Venus des régions de Ghardaïa, de Tizi Ouzou, d'Alger et de Jijel, les artisans-exposant proposent plusieurs spécialités artisanales allant de la poterie, la céramique, la broderie en arrivant à l'habillement traditionnel, la verrerie, la bijouterie et le travail du cuir.

Reda A.

Aïn Temouchent

La gestion rationnelle des pâturages soulignée

La préservation de la biodiversité et la protection du couvert végétal dans les zones steppiques nécessitent des mécanismes et le déploiement d'efforts de tous les partenaires, ont souligné lundi à Aïn Temouchent les participants à une rencontre régionale dédiée à cette problématique.

Au cours de la rencontre dédiée aux mécanismes de gestion rationnelle des pâturages et des périmètres steppiques, l'ingénieur spécialiste en pâturages, Mohamed Ziane, du Haut-commissariat au développement des steppes, a souligné la nécessité de mettre en place une stratégie équilibrée pour préserver la pérennité du couvert végétal dans ces périmètres en le protégeant des facteurs de pacage non autorisé et lutter contre le labourage anarchique des périmètres steppiques.

La gestion des pâturages et des périmètres steppiques constitue un défi écolo-

gique et économique ces dernières années du fait de son importance dans la lutte contre la désertification et qu'il représente une source financière pour les collectivités locales. La location de ces périmètres à des éleveurs permet à la collectivité concernée de bénéficier de 70 % du bail de location alors que le restant est versé au trésor public, rappellent-on.

Le même spécialiste, qui encadre cette rencontre, a indiqué que les efforts du Haut commissariat au développement des steppes (HCDS), basé à Djelfa, ont permis de concrétiser 400.000 has de plantation pastorale durant la période allant de 1994 à 2013, contribuant amplement à lutter contre la désertification, à assurer la stabilité des habitants de ces zones ainsi qu'à garantir la disponibilité du fourrage et de l'aliment du bétail.

Cette rencontre régionale de trois jours

enregistre la participation des cadres du HCDS, des conservations de forêts et des directions des services agricoles de dix wilayas steppiques de l'Ouest du pays.

Les travaux traitent des textes réglementaires régissant des pâturages et les zones steppiques, des aspects techniques de productibilité de pâturages, des facteurs de développement des plantes adaptées à la nature steppique, a souligné Thameur Dahmani, chargé de la formation au niveau du Haut commissariat.

A noter que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme de développement des capacités humaines et du soutien technique, initié par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Le HCDS a encadré trois rencontres régionales similaires touchant les wilayas de l'Est et Centre du pays.

T. K.

CONFLITS ▶▶

Sur fond de sanctions israéliennes

Les prisonniers palestiniens poursuivent leur grève de la faim

Le mouvement de grève de la faim des centaines de prisonniers palestiniens se poursuivait hier pour le deuxième jour consécutif dans les geôles israéliennes pour mettre fin aux abus de l'administration pénitentiaire alors que les autorités d'occupation ont renforcé les sanctions à l'égard de ces détenus en transférant certains d'entre eux vers d'autres prisons.



Entamée lundi à l'occasion de la Journée internationale des prisonniers palestiniens observée chaque année depuis plus de 40 ans, cette grève de la faim collective et inédite depuis 2013 a été initiée par Marwane Barghouthi, en prison depuis 2002 et condamné par un tribunal militaire israélien à cinq peines de prison à perpétuité.

«Selon les informations dont nous disposons, 1 500 prisonniers refusent de se nourrir pour dénoncer leurs conditions de détention», a déclaré Amani Sarahneh, porte-parole du Club des prisonniers palestiniens, l'association qui fait

autorité dans les Territoires occupés sur la question des détenus. Les prisonniers sont issus de toutes les mouvances politiques palestiniennes, notamment du Fatah et du Hamas.

Israël refuse la négociation et durcit ses sanctions

Hier, l'occupation israélienne a annoncé qu'elle ne négocierait pas avec les prisonniers palestiniens ayant entamé la veille une grève de la faim pour réclamer des conditions «dignes» de détention. Et l'administration pénitentiaire

israélienne a procédé à des transferts pour tenter de briser le mouvement de grève. Ainsi, M. Barghouthi et d'autres figures du mouvement, ont été envoyés vers d'autres prisons et placés à l'isolement, selon des sources palestiniennes citées par des médias.

De plus, «l'administration pénitentiaire a confisqué tous les biens qui se trouvaient dans les cellules des grévistes», d'après le Club des prisonniers palestiniens.

A rappeler que parmi les 6 500 Palestiniens actuellement détenus par Israël, figurent 62 femmes et 300 mineurs. Environ 500 d'entre eux sont sous le régime

extra-judiciaire de la détention administrative qui permet une incarcération sans procès ni inculpation. 13 députés sont aussi emprisonnés.

Manifestation de solidarité à travers la Palestine

Ces dernières années, plusieurs Palestiniens se sont lancés dans des grèves de la faim individuelles pour protester contre des abus. Elles les ont menés au bord de la mort et se sont conclues par des accords sur leur libération. Certains ont toutefois été arrêtés de nouveau ensuite.

La dernière grève massive dans les prisons israéliennes remonte à février 2013, lorsque 3 000 Palestiniens avaient refusé de se nourrir, durant une journée, pour protester contre la mort en détention d'un des leurs.

Dans le cadre de la journée des prisonniers palestiniens et en soutien au mouvement de grève illimité lancé lundi, des milliers de Palestiniens ont défilé «pour dire aux prisonniers qu'ils ne sont pas seuls, alors que c'est ce qu'Israël tente de leur dire», a expliqué Fadwa Barghouthi, l'épouse de Marwan Barghouthi, et elle-même un haut cadre du Fatah.

Dans le même temps, le président Mahmoud Abbas et sa diplomatie appelaient «la communauté internationale à intervenir immédiatement pour sauver la vie des détenus grévistes de la faim», multipliant les contacts tous azimuts avec les capitales étrangères.

Les prisonniers demandent entre autres des téléphones publics dans les prisons, des droits de visite élargis, la fin des «négligences médicales» et des mises à l'isolement, ainsi que l'accès à des chaînes télévisées et de la climatisation. **R. L.**

Résolution du conflit au Yémen

Washington veut des négociations de paix sous l'égide de l'ONU

Les Etats-Unis veulent «parvenir le plus rapidement possible» à des négociations de paix sous l'égide de l'ONU au Yémen, a déclaré le secrétaire américain à la Défense, Jim Mattis, qui a entamé hier en Arabie Saoudite une tournée au Moyen-Orient.

M. Mattis rencontrera mercredi à Riyad les principaux dirigeants de l'Arabie Saoudite, qui intervient militairement au Yémen depuis deux ans pour soutenir les forces progouvernementales contre les rebelles houthis.

Washington apporte un soutien militaire limité à la coalition arabe dirigée par Riyad, sous forme de ravitaillement aérien et de renseignement. Interrogé par des reporters sur l'opportunité d'augmenter ce soutien américain, M. Mattis n'a pas répondu, mettant plutôt l'accent sur l'objectif de parvenir à des négociations de paix.

«Notre but est que cette crise soit remise à une équipe de négociateurs sous l'égide de l'ONU qui puisse tenter de trouver une solution polit», a déclaré le chef du Pentagone dans l'avion l'emmenant vers Riyad.

Le conflit au Yémen a fait près de 7 700 morts, en majorité des civils, et plus de 42 500 blessés depuis l'intervention de la coalition en mars 2015, selon l'ONU.

Riyad espère que l'arrivée au pouvoir de l'administration Trump va lui permettre de réchauffer ses relations avec Washington, après la froideur des années Obama.

En décembre, l'administration Obama avait décidé de bloquer une vente de munition à guidage de précision à l'Arabie Saoudite, en raison du grand nombre de victimes civiles au Yémen.

T. A.

Syrie

Un conseil civil constitué pour diriger Rakka après l'EI

Les Forces démocratiques syriennes soutenues par la coalition formée par les Etats-Unis dans le nord de la Syrie ont annoncé hier la constitution d'un conseil civil qui sera chargé de diriger Rakka lorsque les djihadistes de l'Etat islamique auront été chassés de la ville.

Les FDS, au sein desquelles les miliciens kurdes des Unités de protection du peuple (YPG) jouent un rôle prépondérant, progressent depuis plusieurs semaines en direction de la capitale de fait de l'Etat islamique (EI) en Syrie avec le soutien de frappes aériennes et de membres des forces spéciales des pays de la coalition.

La branche politique des FDS planche depuis six mois sur la composition du conseil civil qui dirigera Rakka après la chute de l'EI,

précise un communiqué des FDS, qui ont mis en place un organe similaire à Manbij après avoir repris l'an dernier aux djihadistes cette ville située au nord-ouest de leur capitale, sur la rive occidentale de l'Euphrate.

Un comité préparatoire a consulté «les habitants et d'importants responsables tribaux de Rakka pour connaître leur opinion sur la manière dont la ville doit être dirigée», dit le communiqué.

D'après le porte-parole de l'alliance, Talal Selo, les FDS ont déjà confié au conseil civil la gestion de plusieurs villes reconquises par leurs soins dans la région de Rakka.

La rôle des YPG à Rakka est une question sensible pour les habitants de cette région majoritairement arabe et pour la Turquie,

qui voit d'un mauvais oeil l'extension de la zone d'influence kurde.

Ankara a tenté de dissuader les

Etats-Unis de confier aux FDS la reconquête du bastion de l'EI, mais sans succès jusqu'à présent,

même si Washington n'a fixé aucune date pour l'assaut final.

Reuters

20 civils tués dans des frappes de la coalition

Quelques 20 civils ont été tués dans des frappes menées par la coalition internationale antiterroriste dans la province syrienne de Deir Ezzor (est) a rapporté hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh). 13 civils, dont cinq enfants, ont été tués lors d'une frappe lundi soir sur la ville de Boukamal, près de la frontière irakienne, selon l'Observatoire qui précise que trois membres du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), qui contrôle cette commune, ont également péri. Plus tôt dans la journée, une frappe a tué sept civils, dont un enfant, dans le village de Husseiniyé, a ajouté l'Osdh. La coalition dirigée par Washington mène des raids aériens contre l'EI en Syrie depuis 2014 et fournit un soutien aérien à une alliance arabo-kurde qui progresse vers le bastion terroriste de Raqa. En mars, elle avait jugé «probable» qu'au moins 220 civils aient été tués «involontairement» dans ses frappes aériennes contre l'EI en Irak et en Syrie depuis 2014. Mais les organisations internationales estiment que le bilan réel est beaucoup plus élevé, selon des médias. La majeure partie de la province de Deir Ezzor, riche en pétrole, est contrôlée par l'organisation terroriste Daech, y compris une partie de la capitale provinciale éponyme. Les terroristes ont assiégé les parties gouvernementales de la ville de Deir Ezzor, piégeant les habitants avec un accès limité aux produits de première nécessité. La guerre en Syrie a fait plus de 320 000 morts et des millions de déplacés depuis son déclenchement en mars 2011.

T. N.

RDC

Limogeage du chef de la police de Kinshasa

Le général Célestin Kanyama, chef de la police de Kinshasa visé par des sanctions financières européennes et américaines, a été limogé et remplacé par l'un de ses adjoints, a annoncé lundi la police congolaise.



"Le colonel Elvis (Palanga Nawej) a été désigné commissaire provincial ad intérim de la police nationale congolaise (pour la ville-province de Kinshasa", a précisé à l'AFP le colonel Pierre-Rombaut Mwanamputu, porte-parole de la police congolaise, dans un message laconique.

"Il n'y a pas d'autres communications à faire à ce sujet", a ajouté l'officier, sans préciser les raisons de la disgrâce du général Kanyama, ni si celui-ci avait été relevé définitivement de son poste ou simplement suspendu. La confirmation de la mesure visant le général Kanyama n'a pu être obtenue de source gouvernementale alors

qu'une telle décision relève normalement du pouvoir exécutif.

Le commissaire supérieur principal Palanga Nawej passe pour être plutôt apprécié de la population de Kinshasa, mégapole pauvre de 10 millions d'habitants. Il a une image d'homme de terrain, proche de ses hommes, à l'instar du général Kanyama, habitué à monter en

première ligne.

Le général Kanyama a été frappé en décembre par un gel de ses éventuels avoirs en Europe et une interdiction de voyager dans l'Union européenne décidée par les ministres des Affaires étrangères des pays de l'UE, qui l'ont accusé d'être responsable de la "répression violente", en septembre 2016, de manifestations hostiles au président congolais Joseph Kabila.

Le pouvoir avait alors qualifié les manifestants d'insurgés. Selon l'ONU, un cinquantaine de personnes avaient été tuées dans ces violences les 19 et 20 septembre.

En juin 2016, le général Kanyama avait été frappé par des sanctions équivalentes aux États-Unis. Washington lui avait reproché d'être "responsable ou complice d'actes de violences et d'enlèvements (...) ciblant des civils", hommes, femmes et enfants lors de la répression d'émeutes hostiles au pouvoir de M. Kabila en janvier 2015 (plusieurs dizaines de morts au total), et lors d'une opération contre le banditisme armé, au cours de laquelle, selon l'ONU, au moins 41 personnes avaient disparu ou trouvé la mort du fait de bavures policières entre fin 2013 et début 2014.

A la tête du pays depuis 2001, M. Kabila, n'a pas le droit de se représenter et son mandat a expiré en décembre. La RDC traverse depuis 2011 une crise politique profonde, doublée depuis plus d'un an d'une grave crise économique et sociale.

AFP

La majorité présidentielle fourbit déjà ses armes

La majorité présidentielle a déjà mis en place une centrale électorale et pense désormais à des stratégies qui pourront lui permettre de gagner tous les scrutins. Et c'est au plus tard à la fin de cette année 2017 que devront avoir lieu les premières élections, au nombre desquelles la présidentielle. C'est du moins ce que prévoit l'accord de la Saint-Sylvestre.

En attendant que la Ceni élabore un calendrier électoral, la majorité présidentielle a mis en place des structures et des stratégies qui devront permettre à cette famille

politique de mieux affronter les prochaines élections. C'est ce qu'a expliqué le secrétaire général de la majorité, également président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku : "Puisque nous croyons en l'organisation des élections, nous avons l'obligation de nous organiser. C'est ainsi que sur instruction de l'autorité morale de Joseph Kabila, nous avons mis en place le centre de coordination électorale de la majorité présidentielle." La première réunion de cette centrale électorale a donc mis face à face le bureau de la structure et ceux qu'on

appelle les "points focaux". Mais qui sont ces points focaux ? Ce sont les délégués désignés par différents partis politiques de la majorité présidentielle pour élaborer les stratégies communes, répond d'Aubin Minaku. Parce qu'en même temps, il ne faut pas oublier que chaque parti politique de la majorité garde aussi son autonomie sur le plan électoral.

Et qui sera le candidat de la majorité à la présidentielle ? On le connaîtra le moment venu, a répondu le secrétaire général de cette plateforme.

Afrique du Sud

Asile politique pour un pasteur congolais recherché par la RDC

Le pasteur Joseph Mukungubila, recherché par la République démocratique du Congo pour son implication présumée dans des violences fin 2013, a obtenu l'asile politique en Afrique du Sud, a-t-on appris lundi auprès de son entourage.

"Il a obtenu l'asile politique suite à une décision rendue le 30 mars", a affirmé à l'AFP, Charlie Mingiedi, le porte-parole du pasteur Mukungubila.

"C'est un soulagement. Il peut s'impliquer de nouveau dans la vie

politique" congolaise, a-t-il ajouté.

Les autorités sud-africaines n'étaient pas joignables lundi.

Chef de "l'Eglise du Seigneur Jésus-Christ", Joseph Mukungubila, qui se fait appeler "prophète de l'Eternel", est accusé par les autorités de Kinshasa d'être le cerveau d'attaques coordonnées ayant visé le 30 décembre 2013 plusieurs points stratégiques de la capitale congolaise ainsi que des villes du sud et de l'est du pays.

Ces actions, coordonnées mais

menées avec de piètres moyens, ont été noyées dans le sang en quelques heures.

Selon les autorités congolaises, une centaine de personnes sont mortes ce jour-là, essentiellement parmi les assaillants.

Peu après les attaques de la capitale, des affrontements avaient éclaté autour du domicile du pasteur à Lubumbashi, où étaient rassemblés nombre de ses adeptes et leurs enfants, et les forces de l'ordre prenaient d'assaut un lieu de culte de sa secte à Kolwezi

(sud-est).

La Ligue des électeurs, organisation congolaise de défense des droits de l'homme, estime que plus de 300 personnes ont péri dans la répression, dont environ 200 au domicile du pasteur.

Le pasteur Mukungubila, ancien candidat à la présidentielle de 2006 et très hostile au régime de Joseph Kabila, avait qualifié de "coup monté" ces événements.

En juin 2015, une cinquantaine d'adeptes du religieux ont été condamnés en RDC à des peines

Madagascar

Les terres des Malgaches convoitées par des groupes étrangers

■ A Madagascar, la société civile s'alarme de la multiplication des expropriations de petits paysans en faveur des investisseurs privés nationaux ou étrangers. L'engouement pour les terres de la Grande Ile se poursuit dans le cadre de projets agricoles ou miniers. Dans un communiqué publié hier, le collectif la défense des terres malgaches Tany demande l'interdiction de la vente de terres aux entreprises privées étrangères. Il dénonce en particulier l'octroi d'un terrain de 300 km² à la société allemande Tantalum pour exploiter les terres rares à Ampasindava, dans le nord-ouest du pays.

L'appel de l'Etat aux investisseurs étrangers ne doit pas se faire au détriment des citoyens malgaches et de l'environnement", revendique le collectif Tany. Expropriations de petits paysans, manque d'informations pour les populations locales concernées par les projets des entreprises privées. Voilà ce que dénonce le collectif. Zo Randriamaro est la coordinatrice du Centre de recherches et d'appui pour les alternatives de développement, qui œuvre, entre autres, pour la protection des terres malgaches. "Il y a très peu de gens à Madagascar qui ont des droits écrits sur des terres. Donc généralement, quand ils se retrouvent face à des investisseurs qui connaissent la loi, qui ont aussi l'Etat derrière eux - parce que l'Etat veut promouvoir les investissements -, cela se termine au détriment des petits paysans qui perdent leur moyen de subsistance parce qu'ils n'ont que la terre."

Une loi en particulier suscite une levée de boucliers chez les associations poursuit Zo Randriamaro. "L'actuelle loi sur les investissements à Madagascar permet aux étrangers, que ce soit des entreprises ou des personnes privées, d'acquiescer des terres, poursuit la spécialiste. Cette loi est une violation grave des droits fondamentaux des petites gens. Traditionnellement, on ne vend pas la terre à Madagascar, parce qu'elle a une valeur culturelle, spirituelle spécifique. Cette loi rend légale la vente de terres à toute société utilisant un pré-nom malgache précise-t-elle. Contacté, le ministre de l'Aménagement du territoire, Narson Rafidimanana réfute cette interprétation et indique que la loi sur l'investissement permet seulement d'accorder un bail aux entreprises étrangères.

RFI

AFP

La fonction publique singapourienne est-elle la meilleure du monde?



Le secteur public de la ville-État caracole en tête des plus disciplinés et des plus performants; avec seulement deux fonctionnaires par centaine d'habitants, quatre fois moins qu'en France, comment font-ils?

Une étude menée par le cabinet de conseil McKinsey a désigné Singapour en 2016 comme nation la plus connectée au monde. Pourtant, d'ici quelques mois, quelque 100.000 fonctionnaires sur les 145.000 que compte le «Little Red Dot» devront se passer de connexion Internet.

L'annonce de la mise en place de la mesure, imaginée pour contrer les tentatives de cyber attaques, a provoqué la stupeur. Rapidement, le Premier ministre Lee Hsien Loong a expliqué s'être porté lui-même volontaire et confié à la presse son sentiment sur l'expérience. Sa boîte email professionnelle est installée sur un ordinateur, un accès à Internet sur un autre.

«C'est pénible, cela demande un certain temps pour s'habituer, mais c'est faisable.»

Si le chef du gouvernement de la République de Singapour s'est porté volontaire, c'est qu'il pensait que, si lui pouvait le faire, ce «serait alors une option envisageable. Cas contraire, il aurait fallu en trouver une autre. Personne ne pourra nous infiltrer, dérober nos informations, personne ne peut les effacer ni commettre d'autre méfait.» Il continue en précisant ne pas être ravi de la mesure, qui ralentit la productivité, mais souligne l'absolue nécessité de la chose.

Car on ne badine pas avec la sécurité, à Singapour, ville parmi les trois plus sûres au monde.

Et ce sera justement l'occasion d'augmenter le nombre de fonctionnaires pour renforcer les secteurs de la santé et de la sécurité, afin d'implémenter de nouvelles stratégies. Avec le Japon et Taiwan, Singapour est l'un des rares pays à compter moins de 10% d'employés du Service public dans sa population active (pour une population totale d'environ 5,4 millions - un peu moins importante que le nombre de fonctionnaires en France).

Pourtant, on loue volontiers la «performance et la qualité» de la fonction publique singapourienne. En un demi-siècle d'existence, Singapour s'est hissé au rang du 3e pays du monde pour le revenu par habitant, derrière le Qatar et le Luxembourg.

L'intégration au Commonwealth

S'il faut ignorer le cliché simpliste d'une nation partie «de rien» en territoire hostile, voire sauvage, trop aisément brandi (le port de Singapour fut doté d'un éclairage public dès 1878 afin de permettre à l'activité de battre son plein sans contrainte horaire), l'absence de ressources naturelles, le fort taux de chômage, un niveau d'éducation assez bas et une certaine instabilité politique n'en faisaient pas le candidat idéal à la prospérité.

L'année de sa naissance, en 1965, Singapour est devenu membre officiel des Nations Unies, puis du Commonwealth. Cela influencera l'histoire de la fonction publique singapourienne, et la remarquable réussite du pays.

Un siècle plus tôt, sous l'occupation britannique, la Civil Service Commission avait

vu le jour, ensuite remplacée en 1950 par la Public Service Commission. La PSC était chargée de conseiller le gouverneur Britannique de Singapour en matière de recrutement, de désignation et de promotion des employés de la fonction publique. Quand vient le temps de l'auto-gouvernance, en 1959, la PSC prend les décisions, met en place une politique de bourses d'études et ouvre un Political Study Centre: les fondations de la fonction publique actuelle sont posées.

Le coup de pouce providentiel viendra du Programme des Nations unies pour le développement (UNDP). La ville-État reçoit au cours des années qui suivent l'aide la plus élevée jamais octroyée au pro-rata par habitant. En 1972, plus d'une centaine d'experts en domaines variés se trouvent en mission à Singapour, dépêchés par les Nations Unies.

«Cela n'avait rien d'un miracle: c'était de la politique»

Lee Kuan Yew

Lee Kuan Yew, Premier ministre de Singapour de 1959 à 1990 (père de Lee Hsien Loong), est un visionnaire - un «géant de l'Histoire» d'après Barack Obama. Responsable pendant plus de vingt ans de l'UNDP à Singapour, l'économiste Albert Winsemius (qui avait précédemment assisté la Grèce et le Portugal) évoquera plus tard la réussite prétendument «miraculeuse» de Singapour.

«Je ne crois pas au miracle de Singapour. Il n'y a jamais eu de miracle. Il s'agissait d'une politique posée, réfléchie. De l'analyse... (...) Mais cela n'avait rien d'un miracle: c'était de la politique.»

Lee Kuan Yew parlera de sa relation à

Winsemius en ces termes: «Il m'a donné des leçons pratiques sur la façon dont les entreprises européennes et américaines fonctionnaient, ce qui m'a montré que Singapour pouvait se brancher sur le système économique global.»

Ensemble, ils développent le cadre de la fonction publique du pays, établissant des valeurs et dogmes pérennes: méritocratie, fierté d'appartenance, motivation, transparence, et la réorganisation comme la clef de la régénération et de la «survie».

Transparence

Dans une Asie du sud-est régulièrement touchée par des scandales liés à la corruption, il était crucial aux yeux de Lee Kuan Yew d'imposer la transparence. Les salaires élevés permettront d'éviter la tentation: celui de l'actuel premier ministre s'élève à 1,56 millions d'euros par an, l'équivalent de l'addition de ceux des leaders de la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et la Grande-Bretagne. Membres des cabinets ministériels et de la cour suprême reçoivent des émoluments très élevés. Le gouvernement singapourien, aujourd'hui, le plus «riche» au monde.

Singapour a été rétrogradé en 2015 en 8ème position des pays les moins corrompus par Transparency International (après avoir partagé la première place en 2010 avec le Danemark et la Nouvelle-Zélande); Lee Hsien Loong a annoncé vouloir renforcer de 20% les effectifs du Corrupt Practices Investigation Bureau (qui compte 120 agents) et mettre en place un lieu unique pour



que les citoyens rapportent des incidents de corruption.

Lors d'un discours prononcé devant le Parlement le 22 janvier 2016, Teo Chee Hean, vice-Premier ministre en charge de la Fonction publique, a rappelé la volonté du gouvernement de «maintenir une fonction publique de très haute qualité». Une note publiée par le ministère français de l'Economie rend compte de sa volonté de «généraliser la coopération interministérielle, développer la mutualisation des services à plus grande échelle et augmenter le nombre d'accréditations ou certifications dans les organismes publics. En contrepartie, le gouvernement s'engage à adapter ses programmes de formation continue et à continuer de proposer des salaires attractifs aux employés publics, déjà alignés sur ceux pratiqués dans le secteur privé». Il n'y a pas d'écart de rémunération entre les secteurs public et privé.

Suivant un modèle de fonction publique à la fois de carrière et d'emploi, les agents sont fortement sensibilisés à la mobilité professionnelle et à la transversalité des fonctions. Comme l'explique Jean-François Adrian, auteur de cette note, «leur rémunération indemnitaire suit l'évolution de la situation économique du pays, tout en laissant une part très importante à la performance individuelle et collective.»

En plus du traitement de base (en fonction de son profil expérience professionnelle, qualifications), une part variable s'ajoute, composée d'un complément mensuel (Performance Bonus) et de primes annuelles (essentiellement indexées sur la croissance



du pays et non prises en compte dans le calcul des pensions). La part variable peut représenter de deux à onze mois et demi de salaire, basée sur l'atteinte des objectifs fixés en début d'année.

Les services publics du futur

Aujourd'hui, sur les 145.000 personnes travaillant dans le secteur public (deux employés publics pour 100 habitants, soit quatre fois moins qu'en France), 82.000 ont le statut d'agent de l'Etat (contractuel ou titulaire), exerçant dans les seize ministères et

les dix autorités administratives (Organs of state), gérées par la Public Service Division sous l'autorité du Premier ministre. Les autres personnels sont employés dans l'un des soixante-six «Statutory Boards» (agences publiques), autonomes de gestion et de recrutement.

Chaque fonctionnaire doit aussi renouveler sa prestation de serment annuellement au cours d'une «semaine du Service public», qui se déroule chaque année en mai depuis 2008.

La devise de l'Administration singapou-

rienne? «Intégrité— service— excellence.»

Pour le Dr Christopher Edward Koh Kok Hwee, formateur des futurs cadres supérieurs au Civil Service College, «le secteur public est plus stratégique que le secteur privé car il pense sur le long terme. L'anticipation est de rigueur. Dans mes cours, je demande toujours à mes étudiants d'imaginer à quoi ressemblera le pays dans 20, 30 ou 40 ans, afin de penser les services publics qui seront attendus par la population.»

Corée du Sud : l'ex-présidente et le président de Lotte inculpés

■ ■ L'ex-présidente sud-coréenne Park Geun-Hye a été formellement inculpée pour corruption, dans l'enquête sur le retentissant scandale qui a précipité sa descente aux enfers, tout comme le président de Lotte, cinquième plus grand conglomérat du pays. L'ex-chef de l'Etat, dont la destitution a été confirmée en mars et qui est actuellement détenue, est également poursuivie pour abus de pouvoir et pour avoir divulgué des secrets d'Etat, ont annoncé les enquêteurs dans un communiqué. "Nous avons formellement inculpé Mme Park (...) de nombreux chefs parmi lesquels abus de pouvoir, coercition, corruption et divulgation de secrets d'Etat", ont-ils déclaré à l'issue de leurs investigations. L'affaire est centrée sur l'ex-confidente de l'ombre de Mme Park, Choi Soon-Sil, qui est actuellement jugée pour avoir profité de ses entrées pour contraindre de grands groupes du pays à verser près de 70 millions de dollars à deux fondations qu'elle contrôlait, des sommes dont elle aurait fait un usage personnel. Les enquêteurs ont d'ailleurs également inculpé le président du géant de la distribution Lotte, cinquième conglomérat du pays. Shin Dong-Bin est le second grand patron à être poursuivi dans cette affaire, après l'héritier de Samsung Lee Jae-Yong, dont le procès a

déjà commencé.

Dans ce scandale qui a illustré à nouveau les relations malsaines entre les milieux politiques et patronaux dans la quatrième économie d'Asie, l'ex-chef d'Etat âgée de 65 ans est accusée d'avoir accordé des faveurs politiques aux capitaines d'industrie qui s'étaient montrés généreux envers Mme Choi.

Campagne présidentielle

Shin Dong-Bin, 62 ans, est soupçonné d'avoir versé 7 milliards de wons (5,7 millions d'euros) de pots-de-vins à une fondation liée à Mme Choi en échange de décisions favorables de la présidente au sujet des boutiques hors taxes de son groupe.

Le scandale, qui avait éclaté en milieu d'année dernière, avait entraîné des manifestations monstres pour réclamer le départ de la présidente, à mesure que les révélations se succédaient sur les ramifications d'une affaire tentaculaire.

Dans un contexte de frustrations économiques et sociales croissantes, Mme Park avait été destituée le 9 décembre par l'Assemblée nationale.

Cette décision a été validée le 10 mars par la Cour

constitutionnelle, permettant du même coup la levée de son immunité présidentielle, son audition et son placement en détention provisoire.

Elle est le troisième ancien chef de l'Etat à être arrêté dans une affaire de corruption en Corée du Sud. Les ex-hommes forts Chun Doo-Hwan et Roh Tae-Woo ont purgé des peines de prison pour ce motif dans les années 1990.

Fille de l'ancien dictateur Park Chung-Hee, Mme Park est actuellement détenue dans une prison de la banlieue de Séoul. Elle est aussi accusée d'avoir laissé Mme Choi, qui n'a pas été plus loin que le lycée et n'avait aucune habilitation de sécurité, mettre son nez dans les affaires d'Etat comme les nominations au sommet.

L'ex-présidente rejette toutes les accusations et accuse son amie d'avoir abusé de sa confiance.

Son inculpation intervient au moment où débute la campagne officielle pour l'élection présidentielle qui a été convoquée par anticipation pour lui trouver un successeur.

A en croire les sondages, ce scrutin sera essentiellement un duel entre Moon Jae-In, issu de la principale formation de l'opposition de gauche, le Parti démocratique, et le Ahn Cheol-Soo du Parti du peuple (centre). **AFP**

Trump veut réformer les visas pour travailleurs qualifiés



■ ■ Donald Trump veut transformer les célèbres visas H-1B, plébiscités par la Silicon Valley, en luttant contre la «fraude et les abus» et en les faisant évoluer, mais sa

marge de manoeuvre reste limitée en l'absence d'une réforme législative d'ampleur.

Très prisés par les sociétés spécialisées dans les nouvelles technologies, ces permis

de travail (à durée déterminée) destinés aux scientifiques, ingénieurs et programmeurs informatiques, sont en particulier une passerelle pour de nombreux Indiens attirés par la Silicon Valley. Le président des Etats-Unis signera mardi, depuis Kenosha dans le Wisconsin, un décret ordonnant aux ministères concernés (Travail, Justice, Sécurité intérieure) de proposer des réformes pour que le programme H-1B «revienne à son objectif initial: donner des visas aux postulants les plus diplômés sur les postes les mieux payés».

«Pendant trop longtemps, plutôt que de permettre seulement aux meilleurs de venir (...), le programme H-1B a été appliqué d'une façon néfaste pour les travailleurs américains», selon la Maison Blanche, qui estime qu'il a entraîné l'arrivée d'une vague de travailleurs «relativement peu qualifiés et peu payés» dans le secteur technologique.

La signature de ce décret se veut la déclinaison concrète des «deux règles simples» érigées par le président républicain au rang de priorités absolues: acheter américain, embaucher américain.

Les services de l'immigration ont déjà annoncé début avril une série de mesures pour lutter contre «les fraudes et abus» dans l'attribution de ces visas très convoités.

Les mesures annoncées lundi interviennent au moment où les Etats-Unis ouvrent l'attribution annuelle des quelque 85.000 visas H-1B.

Le président américain ne peut, d'un simple décret, modifier le nombre de visas alloués, mais la Maison Blanche espère, en signant ce texte, donner une impulsion avant une possible réforme législative dont les contours restent cependant très flous.

«C'est une étape transitoire vers un système (d'immigration) plus centré sur les qualifications», a souligné un responsable américain sous couvert d'anonymat.

Dans son premier discours devant le Congrès, le 1^{er} mars, M. Trump avait plaidé pour l'abandon «du système actuel d'une immigration peu qualifiée».

Montrant en exemple le Canada et l'Australie, il avait martelé sa volonté d'orienter le système américain vers un système «basé sur le mérite».

Le décret que signera Donald Trump comportera également un volet sur les incitations à «acheter américain» (Buy American) visant à privilégier l'utilisation de biens fabriqués aux Etats-Unis dans les contrats publics.

L'Alliance des manufacturiers américains s'est félicitée de cette initiative dans un communiqué lundi soir.

«Cela devrait être la politique de notre gouvernement de maximiser l'utilisation d'acier, de fer et de biens manufacturés américains achetés avec les deniers publics. Nous sommes satisfaits que le président soit d'accord avec cela», a estimé le président de l'Alliance, Scott Paul, dans un communiqué.

Etats-Unis

Veto de la Cour suprême pour une exécution en Arkansas

La Cour suprême des Etats-Unis a mis son veto lundi à une demande de dernière minute des autorités de l'Arkansas de procéder à une exécution, dernier rebondissement judiciaire en date sur le front de la peine de mort dans cet Etat du Sud.

L'Arkansas avait demandé le feu vert de la Cour suprême pour cette exécution, la première depuis plus d'une décennie.

La décision de la Cour suprême constitue le dernier revers judiciaire en date pour cet Etat qui entendait procéder à huit exécutions entre le 17 et le 27 avril, à un rythme sans précédent, qui a suscité une mobilisation internationale des opposants à la peine capitale.

La Cour a rejeté un appel du Procureur général de l'Arkansas (Attorney general) de lever l'interdiction d'exécuter Don Davis, émise lundi par la Cour suprême de l'Arkansas.

Don Davis devait être le pre-

mier des condamnés à mort et son exécution était initialement prévue ce mois-ci.

La décision de la Cour suprême des Etats-Unis est intervenue quelques minutes avant que l'ordre d'exécuter Don Davis n'expire à 12H00 locales (5h00 GMT), à l'issue d'une journée riche en rebondissements judiciaires.

Ce dernier développement représente un échec pour le gouverneur républicain de l'Arkansas, Asa Hutchinson, qui plaide pour des exécutions à un rythme accéléré.

«Bien que la journée ait été épuisante pour toutes les personnes concernées, nous continuerons demain de nous battre



contre les appels de dernière minute et les efforts pour s'opposer à la justice pour les familles des victimes», a déclaré le gouverneur dans un communiqué.

L'Etat de l'Arkansas continuera d'aller de l'avant pour procéder

à l'exécution des autres détenus, a-t-il indiqué.

L'affaire a lieu aussi alors qu'une substance très controversée utilisée pour les exécutions par injection dans plusieurs Etats américains, le bromure de vécu-

ronium, est de plus en plus difficile à obtenir.

Plusieurs compagnies pharmaceutiques, en particulier en Europe, l'interdisent pour des exécutions. Les opposants à la peine de mort font valoir que cette substance entraîne une longue agonie, provoquée par la paralysie des muscles.

Les exécutions prévues en Arkansas ont suscité l'émoi à l'étranger. L'Union européenne a exhorté le gouverneur de l'Etat à «commuer» les sentences.

Amnesty International a demandé une «mise à l'arrêt urgente du tapis roulant d'exécutions» dans l'Arkansas et l'organisation Human Rights Watch a dénoncé «un déluge de mises à mort inédit dans l'histoire américaine moderne».

AFP

Venezuela

L'armée soutient Maduro avant une nouvelle manifestation

Une journée d'une nouvelle grande manifestation de l'opposition, le président socialiste du Venezuela, Nicolas Maduro, a reçu lundi le soutien «inconditionnel» de l'armée, acteur incontournable du jeu politique dans ce pays en crise politique et économique. «Les forces armées nationales bolivariennes (...) ratifient leur loyauté inconditionnelle envers Monsieur le président», a assuré le chef des armées et ministre de la Défense, Vladimir Padrino Lopez, lors d'un rassemblement de milliers de membres de la milice civile, organisé en présence de M. Maduro, face au palais présidentiel de Miraflores, à Caracas.

M. Maduro est un «président véritablement chaviste (du nom de Hugo Chavez, président de 1999 à son décès en 2013, ndlr) que les forces armées admirent profondément», a affirmé le général Padrino Lopez, balayant ainsi les fissures apparues ces dernières semaines dans le clan présidentiel, avec notamment de dures critiques formulées par la procureure générale de la Nation.

Coiffé d'une casquette militaire, M. Maduro l'a remercié pour cette marque de confiance: «La loyauté se paie avec de la loyauté», a-t-il lancé face aux miliciens qui l'ovationnaient.

Cette force civile armée, créée par M. Chavez en 2010, compterait 500.000 membres aujourd'hui. Peu avant, le chef de l'Etat avait annoncé le déploiement de soldats dans tout le pays, en amont de nouvelles manifestations mercredi, à la date anniversaire de la révolution de 1810 qui a conduit à l'indépendance du Venezuela.

'La marche des marches'

Cette date a également été retenue par l'opposition, majoritairement

au Parlement et portée par le mécontentement populaire, pour appeler à «la mère de toutes les manifestations» afin d'exiger des élections anticipées. Le gouvernement de son côté a appelé pour le même jour à «la marche des marches», laissant craindre de nouvelles échauffourées.

Depuis début avril, une vague de manifestations antichavistes, marquées par de violents heurts avec la police qui ont fait cinq morts et des centaines de blessés, est organisée à travers le Venezuela pour mobiliser la population, étranglée par la crise économique de ce pays pétrolier ruiné par la chute des cours du brut.

«Finis les temps des traîtres, des trahisons, finis les temps des hésitations, que chacun se définisse: on est avec la patrie ou on est contre elle», a lancé le président vénézuélien.

L'opposition promet, elle, que la manifestation de mercredi sera «le début de la fin» pour le chavisme, qu'elle souhaite voir éjecté du pouvoir, unique moyen, selon elle, de sortir de la crise politique et économique.

Lundi, onze pays latino-américains ont demandé au Venezuela de «garantir» le droit de manifester pacifiquement. Le gouvernement vénézuélien a aussitôt réagi à cet appel en le qualifiant d'«ingérence grossière».

«Cette politique du deux poids - deux mesures menée par ces gouvernements pour valider la violence vandale de l'opposition est vulgaire. Ils violent les lois internationales afin de justifier leur interventionnisme», a réagi sur Twitter Delcy Rodriguez, la ministre vénézuélienne des Affaires étrangères.

- Loyauté 'achetée'? -

Cette vague de protestations avait été déclenchée le 1er avril

par la décision de la Cour suprême, réputée proche de Maduro, de s'arroger les pouvoirs du Parlement, déclenchant un tollé diplomatique qui l'a poussée à faire machine arrière 48 heures plus tard.

L'opposition a crié à la tentative de coup d'Etat, mais le chef des armées l'a accusée lundi de s'appuyer sur des groupes d'«extrême droite» pour mener un «programme criminel» qui inclurait «des actes terroristes, des émeutes, des pillages, du vandalisme et diverses formes de violence».

L'armée au Venezuela — 165.000 hommes et 25.000 réservistes — est un acteur crucial du rapport de force politique, comme le reflète son poids au sein du gouvernement: sur 32 ministères, 11 sont dirigés par des militaires ou d'anciens militaires. L'opposition l'accuse d'être l'unique soutien assurant le maintien au pouvoir du chavisme.

«Chavez avait intégré les militaires dans la gestion du gouvernement et la tendance s'est approfondie avec Maduro», explique à l'AFP l'analyste Luis Vicente León.

L'armée contrôle la production et la distribution d'aliments de première nécessité, actuellement frappés par une grave pénurie, mais aussi une société pétrolière, une télévision, une banque, une usine d'assemblage automobile et une entreprise de construction.

Pour l'analyste Benigno Alarcon, le gouvernement socialiste, très impopulaire, a ainsi «acheté la loyauté» des militaires, lui permettant de garder le pouvoir «par la force».

La précédente vague de manifestations ayant secoué le Venezuela en 2014 avait fait 43 morts, selon le bilan officiel.

AFP

Référendum en Turquie

Nouveaux soupçons de manipulation



■ Une membre de la mission d'observateurs du Conseil de l'Europe dépêchée en Turquie pour superviser le référendum constitutionnel a estimé mardi que jusqu'à 2,5 millions de bulletins de vote ont peut-être été manipulés.

Les observateurs de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, auquel appartient la Turquie, ont déjà conclu que le scrutin de dimanche avait dans sa préparation été en deçà des normes internationales démocratiques.

Mais pour Alev Korun, une Autrichienne membre de la délégation d'observateurs, le déroulement du vote lui-même, qui a débouché sur une courte victoire du «oui» en faveur de l'extension des pouvoirs du président de la République, est sujet à caution.

«La loi n'autorise que l'utilisation d'enveloppes officielles lors du vote. Néanmoins, la plus haute autorité électorale a décidé - en quelque sorte au mépris de la loi - d'autoriser des enveloppes sans tampon officiel», a-t-elle déclaré sur les ondes de la radio autrichienne ORF.

«On peut soupçonner que jusqu'à 2,5 millions de votes ont ainsi pu être manipulés», a-t-elle ajouté.

Le parti pro-kurde HDPt a déposé un recours contre la décision de dernière minute de la commission électorale de comptabiliser des bulletins de vote n'ayant pas été tamponnés par des scrutateurs. Ceci concernerait trois millions de bulletins, soit plus de deux fois le nombre de voix d'avance (1,25 millions) du «oui».

Reuters

Selon le ministre de la Culture

Des pièces retrouvées et des documents récupérés exposés au public

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a révélé, lundi à Alger, que les pièces archéologiques retrouvées lors des fouilles menées sur la place des Martyrs (Alger), dans le cadre des travaux d'aménagement du métro, «seront exposés pour la première fois mardi (hier, Ndlr) au public» à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai).



Invité du forum de la Radio nationale de la Chaîne I, le ministre a fait savoir qu'un musée serait dédié à ces découvertes importantes au niveau de la station du métro de la place des Martyrs.

Evoquant la question des vestiges et du Mois du patrimoine placé sous le thème «Le patrimoine, moteur de développement», M. Mihoubi a révélé que les 600 documents, manuscrits, photographies et livres acquis récemment lors d'une vente aux enchères à Toulouse (France), seraient exposés mercredi prochain à la Bibliothèque nationale.

Il a souligné dans ce sens que les «efforts de récupération de toutes les pièces archéologiques et objets d'arts algériens existant à l'étranger se poursuivraient en collaboration avec les Archives nationales, ajoutant que ces objets représentaient la mémoire de l'Algérie».

Le premier responsable du secteur a abordé plusieurs thèmes liés au patrimoine, notamment les sites archéologiques tels que les pyramides algériennes (djeddar), découverts à Tiaret. A cet effet, un groupe d'experts algériens et trois archéologues égyptiens procéderont à l'étude du site en vue d'élaborer un dossier qui sera soumis à l'Unesco pour classification, a fait savoir le ministre qui a ajouté que «deux autres études seront menées également au niveau du tombeau d'Imerdhassen (Batna) et du Mausolée royal de Maurétanie, surnommé tombeau de la Chrétienne, à Tipasa et ce, en collaboration avec le Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (Cnrapah).

Le ministre a estimé nécessaire d'élargir les fouilles à d'autres régions telles que

Tissemsilt, M'sila et Djelfa, appelant à l'implication du secteur privé dans ces opérations qui permettront de faire connaître ces vestiges et par conséquent de veiller à leur préservation. S'agissant du retard enregistré dans la restauration des monuments dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe», M. Mihoubi a annoncé la relance des opérations de restauration après le règlement des problèmes liés aux bureaux d'études étrangers. Il a rappelé dans ce contexte les efforts consentis par son département ministériel en matière de préservation du patrimoine matériel et immatériel en dépit des difficultés en raison de la communauté du patrimoine musical avec des pays voisins, soulignant que des démarches ont été entreprises pour soumettre des dossiers en commun à l'Unesco.

Concernant la Journée du savoir (16 avril), le ministre a estimé que «c'est un événement important, car célébrant le savoir et l'une des figures emblématiques de la nation algérienne, l'imam Abdelhamid Ibn Badis, annonçant à cette occasion que le film lui rendant hommage sera achevé dans un mois». M. Mihoubi a indiqué que le message du Président de la République, à l'occasion de la Journée du savoir confirmait l'intérêt accordé par le Président Bouteflika aux artistes et intellectuels, rappelant le rôle assigné aux intellectuels quant à la protection de la société de l'extrémisme. A une question sur l'importance de la culture dans les programmes des partis politiques dans le cadre de la campagne électorale, le ministre considère que la culture figurait en marge des débats des formations politiques. **R. H.**

L'icône de la pop est mort par overdose Prince s'est fait prescrire des médicaments sous le nom d'un ami

Plusieurs boîtes d'antidouleurs opiacés, prescrites à des amis de Prince, ont été retrouvées dans la foulée de la mort par overdose de l'icône de la pop, selon des documents judiciaires américains rendus publics lundi.

Ces documents se réfèrent aux six premiers mois de l'enquête sur sa mort, par une overdose accidentelle de fentanyl - un puissant médicament analgésique - qui a eu lieu dans son domaine du Minnesota, il y a près d'un an jour pour jour.

Ils fournissent des indices sur l'utilisation par Prince d'antidouleurs dans les mois précédant sa mort et potentiellement sur la direction prise par les enquêteurs. Jusqu'à présent, personne n'a été accusé. Mais les documents n'offrent pas de preuves concernant la source du fentanyl qui a tué la superstar de 57 ans, ni sur qui pourrait l'avoir fourni.

Les enquêteurs ont trouvé des pilules dans divers contenants dans la chambre de Prince, dont certaines avaient été prescrites à Kirk Johnson, gestionnaire immobilier et ami de longue date du chanteur. Certaines boîtes Aleve et Bayer - des médicaments vendus en libre service aux Etats-Unis - contenaient en fait des pilules marquées «Watson 853», un opiacé à base d'acétaminophène et d'hydrocodone.

D'autres pilules se trouvaient dans des simples enveloppes, ou encore dans une valise au nom de «Peter Bravestrong», un alias utilisé par le chanteur.

Michael Todd Schulenberg, le médecin qui a traité Prince deux fois avant son décès, a admis avoir prescrit une ordonnance d'antidouleurs Percocet sous le nom de Kirk Johnson pour protéger la vie privée du chanteur.

Prince n'avait apparemment aucune ordonnance sous son propre nom. Des policiers avaient été appelés à Paisley Park, résidence de l'artiste, après qu'il eut été retrouvé mort dans un ascenseur le matin du 21 avril 2016.

Six témoins présents sur les lieux ont déclaré aux enquêteurs que Prince «avait eu des antécédents de sevrage, qui seraient le résultat de l'abus de médicaments sur ordonnance», selon une déclaration écrite sous serment.

Paisley Park devrait organiser quatre jours de concerts, de tournées et d'autres événements à partir du jeudi pour le premier anniversaire du décès de Prince. **R. B.**

Préservation du patrimoine culturel

Archives numériques, une urgence

Les participants à une table ronde sur la numérisation de la production culturelle d'expression amazighe ont souligné, lundi à Tizi Ouzou, l'urgence de créer des archives numériques afin de préserver et de fixer le patrimoine culturel national.

Le dramaturge Omar Fetmouche et l'anthropologue Yacine Si Ahmed ont déploré, lors de cette rencontre organisée dans le cadre de la célébration du 37^{ème} anniversaire du Printemps amazigh, la perte de pans de la culture amazighe (théâtre, poésies, chansons) et d'autres risquent de l'être aussi du fait que cette expression culturelle a pour unique support le registre de l'oralité.

La fixation de cette production sur des supports numériques et la création de banques de données d'oeuvres originelles,

permettra de les préserver et de les transmettre aux générations futures qui disposeront d'une archive patrimoniale qui, au-delà de sa valeur historique, constituera une matière pour la recherche, a précisé M. Fetmouche.

Abordant le volet numérisation de la production théâtrale, le même dramaturge a suggéré d'archiver le texte originel ainsi que toutes les pièces produites à partir de cette matière première ce qui permettra, a-t-il dit, «de montrer, entre autres, les différentes mises en scène et interprétations que peut susciter un même texte théâtral».

Toutefois, a-t-il mis en garde, la numérisation doit répondre au seul objectif de constituer une banque de données et en aucun cas se substituer à la présentation sur scène

d'une pièce théâtrale, car la projection ne transmet pas les émotions, ces dernières étant l'apanage de l'être humain, donc du comédien qui joue sur scène face à un public, a-t-il insisté.

M. Si Ahmed a observé que beaucoup de témoignages importants faits lors de rencontres culturelles ont été perdus faute d'avoir été enregistrés et numérisés.

Cet anthropologue a recommandé aux spécialistes de se pencher sur cette préoccupation et la prendre en charge à travers la création de sites qui seront dédiés au patrimoine culturel.

«Le patrimoine doit se servir du numérique, se fixer et être transmis aux générations futures», a-t-il soutenu à ce propos. **Riad D.**

PAROLES DE FEMMES

«Il y a une différence entre la fiction et le mensonge. La fiction est là pour elle-même, elle ne sert à rien, alors que le mensonge sert toujours à quelqu'un». Micheline La France



FEMMES

ILS ONT DIT :

«La franchise est la meilleure des diplomaties, sans doute parce qu'elle ne fait pas de tort à l'autre».

Ivan Tourgueniev

Page animée par Tinhinan

ACTU-FEMMES

MELANIA TRUMP REND VISITE À DES ENFANTS MALTRAITÉS

BAD BUZZ À CAUSE DE SES CHAUSSURES



Le président américain, Donald Trump, et son épouse Melania ont passé le week-end de Pâques dans leur propriété de Mar-a-Lago, en Floride. Un bain de famille sous le soleil de Floride dont a profité la First Lady pour rendre visite à des enfants défavorisés, sauf que... Il faisait 23 degrés et un grand soleil samedi matin Mar-a-Lago, lieu de villégiature où Donald Trump a acquis en 1985, au prix de 10 millions de dollars, une propriété dont la valeur a depuis été multipliée par vingt. Des conditions météorologiques parfaites pour permettre au 45^{ème} président américain de s'adonner à sa passion pour le golf, comme il le fait quasiment tous les week-ends. Pendant ce temps, son épouse Melania est allée rendre une visite inopinée, en voisine, aux enfants de l'association Home Safe à Lake Worth, ville du comté de Palm Beach. L'occasion pour l'ancien mannequin de s'entretenir durant 45 minutes avec un groupe de jeunes adolescentes victimes de violences sexuelles et domestiques, retirées, par sécurité, de leur famille par les tribunaux. «Je suis là pour vous soutenir et vous aider. Je veux vous encourager et faire tout mon possible pour vous aider à réaliser vos rêves», a-t-elle ainsi déclaré, consciente enfin de l'obligation de conscience sociale qu'impose sa fonction de First Lady. Une déclaration faite en présence de la presse locale et bien évidemment le service de communication de la Maison-Blanche. Mais une fois l'information dévoilée sur les réseaux sociaux, certains médias américains sont montés au créneau pour dénoncer... le mauvais goût de s'être rendue, dans cette association, chaussée de sandales, en peau de serpent, à 1 100 euros du créateur italien René Caovilla. Ces nostalgiques du style Michelle Obama, arguant «qu'une First Lady doit savoir adapter ses tenues aux circonstances». C'est d'ailleurs ce qu'a fait Melania Trump, le lendemain alors qu'elle se rendait au bras de son époux, à l'église épiscopaliennne de Bethesda-by-the-Sea, pour y assister à la messe de Pâques. Eglise où ils s'étaient mariés en 2005 et se rendent habituellement pour les fêtes, notamment à Noël dernier. Une sortie en famille puisque leur jeune fils Barron et la fille cadette de Donald Trump, Tiffany, étaient également présents, ainsi que les parents de la Première dame. «Joyeuses Pâques tout le monde !» a écrit sur Twitter le dirigeant américain, qui est resté reclus tout le week-end dans son club privé.

BEAUTÉ

QUELLES COULEURS DE MAQUILLAGE CHOISIR EN FONCTION DE SES YEUX ET CHEVEUX ?



... ET DES YEUX MARRONS

La violette, le gris et tous les tons bruns sont fait pour vous !

Couleur à éviter : le vert, le bleu et le noir !

AVEC DES CHEVEUX BRUNS... ET DES YEUX BLEUS

Comme pour les blondes, la violette, le gris et les tons bruns vous vont très bien. Mais vous, vous pouvez aussi utiliser le noir, ou l'ardoise

Couleur à éviter : le vert et le bleu.

... ET DES YEUX VERTS.

Exactement comme vos homologues blondes **aux yeux verts** : lilas, gris, gris mauve ou brun chaud.

Couleur à éviter : le vert et le bleu, le noir peut être utiliser (contrairement aux blondes aux yeux verts)

... ET DES YEUX MARRONS

Le beige, le rosé, le prune, et puis toute les couleurs sauf, sauf...

Couleur à éviter : les gris noir

AVEC DES CHEVEUX ROUX... ET DES YEUX BLEUS, VERTS OU MARRONS

Les rousses ont des couleurs bien à elles, mais indifférente de la couleur de leur yeux. Rousses aux yeux verts, rousses aux yeux marrons et rousses aux yeux bleus : même combat ! Maquillez-vous donc avec des marrons, des beiges orangés, des gris bleutés.

Couleur à éviter : le vert et le bleu encore une fois...

A savoir que celles aux yeux foncés n'ont plus à se plaindre de ne pas avoir des yeux clairs, en effet ce sont elles qui peuvent utiliser le plus de couleurs. Évidemment cet article ne peut donner qu'une idée sur le sujet car il est toujours possible d'utiliser du bleu pour une personne aux yeux vert par exemple, mais c'est beaucoup plus délicat.

AVEC DES CHEVEUX BLONDS OU CHÂTAINS... ET DES YEUX BLEUS.

La violette, le gris et tous les tons bruns sont fait pour vous !

Couleur à éviter : le vert, le bleu et le noir !

... ET DES YEUX VERTS.

Usez et abusez du lilas ! Vous pouvez aussi utiliser le gris, le gris mauve, ou le brun chaud

Couleur à éviter : le bleu, le vert et le noir.

CHEVEUX

COMMENT BIEN SE COIFFER SELON SON TYPE DE CHEVEUX ?

J'AI DES CHEVEUX RAIDES ET FINS

■ **Brossage** : Les cheveux de bébé, fragiles par essence, aiment la douceur. Cap sur une brosse plate en poils de soie qu'on fait glisser des racines aux pointes, afin de répartir le sébum sur toute la longueur.

■ **Séchage** : Utilisez un sèche cheveux basique, en réglant sur «chaleur douce».

■ **Coiffage** : Vaporisez un nuage de laque pendant le séchage pour donner du corps. A boycotter : les produits beurrés de silicone.

J'AI DES CHEVEUX ÉPAIS ET RAIDES

■ **Brossage** : Pour préserver ce merveilleux capital capillaire, dénouez votre crinière avant le shampooing, avec une brosse en poils de sanglier ou mixtes, capables de démêler toute l'épaisseur.

■ **Séchage** : Privilégiez les sèche-cheveux puissants dotés d'un bec. Poussez au maximum la ventilation et le chaleur, tout en opérant un mouvement de va-et-vient sur l'ensemble de la chevelure (geste anti-échauffement), des racines vers les pointes pour lisser les écailles.

■ **Coiffage** : En touche finale, une noisette de gel transparent assurera la brillance.

J'AI DES CHEVEUX FINS ET BOUCLÉS

■ **Brossage** : Peignez les cheveux après le shampooing, bien rincés mais encore gorgés d'eau, puis placez au doigt. Brossés à sec, les cheveux bouclés ou frisés virent mousseux.

■ **Séchage** : Main basse sur le diffuseur, qui offre une ventilation douce ! Pour donner un maximum de ressort à la boucle, placez l'appareil sous la mèche, que vous faites «danser» dans un léger mouvement de bas en haut.

■ **Coiffage** : Une fois les cheveux secs, pour une tenue irréprochable, terminez par une grosse noisette de mousse spéciale boucles.

J'AI DES CHEVEUX CRÉPUS ET DENSES

■ **Brossage** : Plutôt délicate, cette texture de cheveux se démêle avec tact, en misant sur un peigne afro à larges dents, de préférence en bois, en écaille ou en corne (mais jamais en métal). Exceptionnellement, travaillez des peintes vers la racine, pour ne pas «casser» les longueurs.

■ **Séchage** : Lissez sans agresser, avec des plaques adaptées aux cheveux humides, pour éviter l'effet botte de paille.

■ **Coiffage** : Ayez le réflexe pâte modelante, à petite doses pour les finitions.

BEAUTÉ

LES VÊTEMENTS À ÉVITER LORSQU'ON EST RONDE

Vous êtes ronde et belle toute nue ? Alors, soyez tout aussi belle habillée en évitant certains vêtements...

■ Bannissez les collants colorés ou à imprimés (résilles, dentelles).

■ Évitez les chaussures trop plates de type ballerine, elles écrasent la silhouette.

■ Évitez les vêtements trop petits et moulants mais aussi les vêtements trop grands (pour ne pas ressembler à un sac à patate) : il faut prendre des vêtements à votre taille, c'est une erreur commune de penser que des vêtements très larges cachent les rondeurs.

■ Évitez de vous cacher derrière des superpositions de vêtements : l'effet sera contraire car cela épaissira votre silhouette.

■ Bannissez aussi certains pantalons : les pantalons pattes d'éléphant élargissent les hanches, les pantalons taille basse

créent des bourrelets au niveau du ventre.

■ Évitez les jupes trop courtes, les blousons courts portés ouverts écrasent la poitrine et font ressortir hanches et cuisses

■ Enfin, évitez les hauts trop courts qui dévoilent le ventre.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS



Challenge Mondial/cadet-2017 (ITTF) Les Algériens Chaichi et Tighercifi dans l'équipe africaine pour le Mondial de Fiji

■ Les pongistes algériens Abdelbasset Chaichi et Nourhane Houda Tighercifi ont été retenus dans les sélections africaines (garçons et filles) qui vont représenter le continent au prochain Challenge Mondial des cadets (ITTF-2017), dont la date sera communiqué ultérieurement, rapporte lundi le site de la fédération internationale de tennis de table (ITTF).

Les équipes africaines ont été dégagées des championnats d'Afrique (cadet-juniors) qui se sont déroulés en Tunisie du 9 au 15 avril, avec la participation des meilleurs pongistes du continent. La sélection africaine garçons qui sera composée de quatre pongistes, comportera également, le Tunisien Youssef Ben Attia, l'Égyptien Mohamed Azzam et le Congolais Régis Kiassi.

Outre l'Algérienne Tighercifi, l'équipe des filles est constituée de Kiara Naidoo (Sud-Africaine), Garci Fadwa (Tunisie) et Hana Mahmoud (Égypte). Les pongistes Chaichi (Algérie) et Kiassi (Congo) avaient déjà fait partie de la sélection africaine, lors de l'édition-2016 à Shanghai, alors que chez les filles, les quatre joueuses feront leurs débuts au Challenge Mondial-Cadet. Pour diriger les athlètes à Fidji, la Confédération africaine de tennis de table a retenu un staff technique composé de trois techniciens. Il s'agit de l'Algérien Salim Hamani, le Tunisien Ghazy Ben Kahia et l'Égyptien Othmane Bacent.

Le championnat d'Afrique cadets qualifie les quatre premiers, au challenge mondial de la catégorie, une compétition à laquelle un seul athlète par nation est autorisé à prendre part.

Le tennis de table algérien était représentée à Tunis par une sélection de seize (16) athlètes dont 8 filles qui ont pris part, sur place, à plusieurs compétitions internationales, dont le championnat d'Afrique (cadets, juniors et espoirs) du 9 au 15 avril, en présence des meilleurs pongistes du continent.

Equipe nationale

Alcaraz face à la presse aujourd'hui



Le tout nouveau sélectionneur national, l'Espagnol, Lucas Alcaraz est arrivé hier soir à Alger comme convenu avec la FAF pour entamer sa mission avec l'EN et qui débute avec cette première sortie publique qu'il aura ce matin avec la presse nationale. Accompagné de ses deux adjoints, Jesus Canadas et Miguel Angel Campos respectivement adjoint et préparateur physique, le coach des Verts tiendra sa

conférence de presse à 11h l'amphithéâtre Omar Kezzal du Centre technique national de Sidi Moussa et devra s'expliquer sur plusieurs questions qui concernent sa nomination mais aussi ses objectifs et ses vœux avec l'EN algérienne. Désigné contre toute attente sélectionneur national, ce technicien espagnol travaillera pour la première fois avec une sélection nationale lui qui est habitué à diriger des clubs dit mineurs en Espagne, dont le der-

nier en date, le FC Grenades où évoluait notre international, Yacine Brahimi qu'il connaît d'ailleurs très bien. Alcaraz tentera certainement de se défendre en affirmant que cette mission ne l'inquiète pas vraiment, mais il devra dissiper les craintes des Algériens qui s'attendaient à la désignation d'un grand nom du football international surtout que la FAF dispose des moyens financiers qu'il faut pour engager n'importe quel entraîneur et surtout à un effectif très riche qui devait être encadré par un technicien de haut niveau. Cependant, le football n'est pas une science exacte et il se pourrait que ce coach qui est à sa première expérience internationale peut réussir et sans doute même créer la surprise sachant que le plus important dans une équipe est, d'abord, qu'il y est une certaine harmonie entre les joueurs et le coach et qui pourra conduire à de meilleurs résultats. Alcaraz a un contrat de deux ans c'est-à-dire jusqu'à la prochaine CAN à laquelle l'EN devra être qualifiée.

Imad M.

Saut en longueur Triki réalise la 15e performance mondiale de l'année

■ L'Algérien Yasser Mohamed-Tahar Triki a réalisé la 15e performance mondiale de l'année du saut en longueur, avec un bond de 7,93 m lors de la 3e journée du Grand Prix de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), disputée samedi au SATO du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Avec pratiquement zéro pour cent de vent favorable, le mérite de Triki est d'autant plus grand d'avoir réalisé cette belle performance, qui le place parmi les meilleurs sauteurs du moment. Le jeune algérien partage la 15e position mondiale avec le cubain Maykel Masso, ayant également réalisé un saut à 7,93m, le 16 mars 2017, à l'Estadio Panamericano de la Havane. La première place, quant à elle, est occupée par le sud-africain Luvo Manyonga, avec un saut à 8,62 m, qu'il avait réalisé le 17 mars dernier à Pretoria. Il devance l'uruguayen Emiliano Lasa, qui avait réussi un saut à 8,19 m à Sao Paulo (Brésil) le 18 février dernier, et le chinois Yaoguang Zhang (8,17m), réalisé le 12 avril courant, à Zhengzhou.

EN olympique

Ameur Chafik à la tête de la sélection

■ Ameur Chafik, technicien à la Direction technique nationale et instructeur CAF a été nommé entraîneur en chef de la future sélection olympique de football appelée à prendre part aux Jeux de la Solidarité islamique (JSI) prévus du 11 au 22 mai à Bakou (Azerbaïdjan), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). La nomination de Ameur Chafik intervient après la démission de Taoufik Korichi de la Direction technique nationale de la FAF samedi dernier pour des «raisons personnelles». Korichi avait dirigé les deux premiers stages effectués par la future sélection olympique algérienne en prévision du rendez-vous de Bakou. Ameur Chafik

qui a suivi toutes les étapes qui ont précédé la mise sur pied de cette sélection, dirigera le groupe lors des deux prochains stages dont le troisième est en cours au Centre technique national de Sidi Moussa, alors que le quatrième se déroulera la semaine prochaine juste avant de s'envoler pour Bakou.

Ameur Chafik sera assisté dans sa mission par Cherifi préparateur physique et Gritli, entraîneur des gardiens de but. Au tournoi de football des Jeux de la Solidarité islamique, l'Algérie a hérité du groupe B avec la Turquie, Palestine et Oman. Le groupe A est constitué du pays hôte Azerbaïdjan, Maroc, Cameroun et l'Arabie

Saoudite. Les deux premiers se qualifieront pour les demi-finales. Le staff technique de la future sélection olympique algérienne de football sous la conduite du nouvel entraîneur en chef Ameur Chafik a dévoilé la liste des 23 joueurs devant participer aux Jeux de la Solidarité islamique prévus du 11 au 22 mai 2017 à Bakou en Azerbaïdjan. La sélection algérienne participera à ce tournoi avec des joueurs U20 nés avant 1997 afin de leur permettre de découvrir le football international. Toutefois, le staff technique a décidé de renforcer le groupe par des U23 et un senior le gardien international (A) Chemseddine Rahmani du MO Bejaia.

EN Dames

L'Algérie en route vers son destin féminin

■ Lors de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014, l'Algérie a atteint pour la première fois de son histoire le deuxième tour. La sélection U-23 s'est ensuite qualifiée pour les Jeux Olympiques après 34 ans d'absence. Mais le football féminin n'a pas été à pareille fête, les Algériennes ne parvenant pas à se qualifier pour la CAN 2016 au Cameroun.

Rayan Brahimi le regrette mais ne baisse pas les bras. «Le football féminin a traversé plusieurs périodes en Algérie, des bonnes et des mauvaises», confie à FIFA.com celle qui a débuté en sélection avec les U-17, puis les U-23, avant de rejoindre l'équipe A en 2013. «Les choses s'améliorent peu à peu et le football féminin se développe dans notre pays. Il y a un grand progrès par rapport aux années passées, mais il faut continuer à travailler pour rattraper notre retard. Il faut aussi améliorer la formation à la base et avoir une stratégie sur le long terme pour garantir l'avenir du football féminin algérien.» L'Algérie féminine a disputé la CAN 2014, en Namibie, où elle a n'a pas pu franchir le premier tour. Pire encore, la sélection n'est pas parvenue à se qualifier pour l'édition 2016 au Cameroun. La latérale gauche Nesrine Bara était de l'aventure à la CAN 2014 en Namibie et a disputé l'ensemble des matches de l'Algérie depuis. «Nous avons été éliminées dès le premier tour en 2014, mais avec les honneurs», souligne-t-elle. «Malheureusement, le Kenya nous a barré la route du Cameroun en 2016. Notre objectif est désormais de nous qualifier pour la CAN 2018», affirme Bara. «Nous disposons d'un excellent groupe de joueuses qui évoluent dans le championnat national ou à l'étranger. Nous sommes déterminées à réussir.»

Handisport/Athlétisme

19 médailles dont 6 en or pour l'Algérie

■ Les athlètes algériens du handisport ont remporté un total de 19 médailles (6 or, 6 argent et 7 bronze), lors du Grand Prix d'athlétisme de Tunis, un des neuf retenus dans le calendrier annuel du Comité Paralympique international (IPC), alors que la Tunisie a pris la première place, avec 72 médailles dont 34 or, rapporte lundi le site officiel de l'instance paralympique internationale.

En l'absence des athlètes de la sélection nationale, pour «des raisons financières», selon la fédération algérienne handisport (FAH), la chance a été donnée aux clubs algériens possédant les moyens pour «offrir une autre opportunité à leurs athlètes pour s'auto-évaluer dans une compétition internationale de bonne facture», à l'image du Machaal Baladiat Bir Mourad Rais et le Clu Nacera Nounou (Alger).

Les consécration algériennes en vermeil ont été l'œuvre de Nasser Djamil aux 100m et 200m (T11-T12 et T20, classes jumelées), Boukhalfa Allel (GSP), au 100m (T35/36),

Medjahed Bouhafs au 100m (T13/38/44), Walid Rezouani au Club (F51) et Bakhta Benallou au poids (F12/36/37/44).

Leurs compatriotes, Abdelkrim Kraï (1500m/T13/38/46), Souheila Hariki (poids/F34), Bachir Mourad (poids et javelot/F55), Walid Rezouani (disque/F51/52/53), et Bentria Firas (longueur/T11/37/38/45) ont décroché chacun l'argent.

Les médailles de bronze ont été remportées par Boukhalfa (200m), Bentria (100m), Abdelkrim Kraï (800m), Hamza Kais (poids et disque/F53/54), Nacer-Eddine Karfas (5000m/T12/13) et Bouzit Brahim Khalil (poids/F41). Au classement général, l'Algérie s'est classée en 5e position, derrière la Tunisie, le Maroc (8 or, 6 argent et 6 bronze), le Koweït (7, 5, 3) et l'Arabie Saoudite (6, 9, 2). Quelques 190 athlètes représentant onze (11) pays seulement ont pris part au Grand Prix de Tunis, contre plus de 300 athlètes de 23 pays, l'année dernière.



Alger
Ensoleillé
Min 14 °C
Max 28 °C



Oran
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 29 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 15 °C
Max 28 °C

Sahara occidental Rassemblement à Paris pour la libération des prisonniers politiques

Une trentaine de Sahraouis et de militants français soutenant la cause sahraouie ont manifesté lors d'un rassemblement organisé hier après-midi aux Invalides (Paris) pour demander la libération immédiate et sans condition des prisonniers politiques sahraouis détenus au Maroc. Le rassemblement, qui s'est tenu à une centaine de mètres du siège du ministère français des Affaires étrangères, a été organisé à l'appel de l'Association de la communauté sahraouie en France (ACSF), de l'Association des Sahraouis en France (ASF), de la Ligue des étudiant(e)s sahraoui(e)s en France et de la Plate-forme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental.

Scandant «Une seule solution, arrêter l'occupation (marocaine)» et «Le Maroc assassin, la France complice», les manifestants sahraouis ont demandé la libération immédiate et sans condition des prisonniers politiques sahraouis ainsi que l'arrêt de la répression dans les territoires sahraouis occupés.

Ils ont également exigé l'organisation rapide du référendum d'autodétermination permettant au peuple sahraoui de décider librement de son avenir, l'extension du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) à la surveillance du respect des droits de l'homme au Sahara occidental ainsi que le respect et la pleine application de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 21 décembre 2016 qui exclut le Sahara occidental du champ d'application des accords entre l'Union européenne et le Maroc.

Dans ce rassemblement, dont l'autre objectif est de sensibiliser les passants sur le conflit du Sahara occidental que beaucoup ignorent, les militants sahraouis, soutenus par des membres de l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), ont rappelé que le 8 novembre 2010, les forces de sécurité marocaines ont démantelé avec violence le camp de Gdeim Izik, installé par plus de 20 000 Sahraouis.

22 militants sahraouis ont été condamnés à de lourdes peines de prison (de 20 ans à la perpétuité) par un tribunal militaire marocain, ont-ils ajouté, précisant que les juges ont refusé d'enquêter sur les allégations de torture.

Sur plainte de l'ACAT, rappelle-t-on, le Comité des Nations unies contre la torture a condamné le Maroc le 12 décembre 2016 pour actes de torture envers le militant sahraoui des droits de l'homme, Naâma Asfari. Malgré l'annulation de leur condamnation par la Cour de cassation le 27 juillet 2016 et le renvoi de l'affaire devant un tribunal civil, ils sont maintenus en détention de façon arbitraire, est-il expliqué dans un communiqué distribué sur place, indiquant qu'après plusieurs audiences, en décembre, janvier et mars, en présence de dizaines d'avocats, d'observateurs et de journalistes, le procès a été renvoyé au lundi 8 mai. Les manifestants ont dénoncé le mépris, par le Maroc, du droit international, et sa politique de répression ainsi que le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, soulignant que le soutien que lui apporte le gouvernement français constitue un des principaux obstacles à la solution du conflit. Ils ont soutenu que le peuple sahraoui, qui aspire à recouvrer sa souveraineté sur son territoire, n'en peut plus de vivre en exil ou sous occupation marocaine.

H. L.



Jijel

Identification d'un terroriste éliminé



Le terroriste éliminé lors de l'opération menée dimanche par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la wilaya de Jijel a été identifié, indique mardi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, il a été procédé à l'identification du terroriste éliminé lors de l'opération de qualité menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), le 16 avril 2017, dans la zone de Oued

Essafsaf, wilaya de Jijel (5e RM). Il s'agit en l'occurrence du criminel dénommé B. Ahmed alias Abou Ahmed, précise la même source.

Dans le même contexte, et lors d'opérations de recherche et de ratissage des détachements de l'ANP ont détruit à Jijel, Skikda et Tébessa (5e RM), trois abris pour terroristes contenant huit mines de confection artisanale, une quantité de munitions, des explosifs et des denrées alimentaires.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la

contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont saisi à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar (6e RM), cinq camions chargés de 31 tonnes de denrées alimentaires, 30 200 litres de carburant et divers outils d'orpillage, alors que d'autres détachements et des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté 18 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen et Tamanrasset, rapporte également le communiqué.

Riad D.

Batna

Récupération de pièces de monnaie ancienne

Quelque 148 pièces de monnaie ancienne à valeur archéologique ont été récupérées par la section de la protection du patrimoine culturel du service de la police judiciaire de la wilaya de Batna, a-t-on appris lundi auprès du chargé de communication de ce corps constitué.

L'opération, effectuée le 13 avril dernier, a été réalisée suite à l'arrestation, en flagrant délit d'un individu âgé de 34 ans, au chef-lieu de la wilaya, en train de vendre des pièces de monnaie ancienne à valeur archéologique qu'il avait exposées à la vente à travers les réseaux sociaux, a indiqué M. Mohamed Benachi.

La fouille du véhicule du suspect a permis de découvrir les 148 pièces de monnaie ancienne soigneusement dissimulées, a-t-on noté.

L'expertise effectuée sur ces pièces de monnaie a démontré qu'elles remontent à

des différentes époques et font partie du patrimoine culturel protégé», a précisé le même responsable. L'enquête s'est soldée par l'arrestation d'un deuxième suspect, âgé de 39 ans, selon la même source, qui a ajouté qu'après la fouille de la résidence du premier suspect, un détecteur de métaux de confection artisanale et ses accessoires, ainsi que d'autres outils ont été trouvés.

Les suspects comparus le 16 avril pour dissimulation, exposition et vente de propriétés culturelles matérielles non déclarées, sous formes de pièces de monnaie ancienne à valeur archéologique ainsi que pour possession d'outils de confection artisanale de détection des métaux et de fouilles archéologiques sans autorisation devant le procureur de la République près la cour de Batna, a-t-on signalé.

H. L.

ACTU...

Accidents de la circulation

50 morts en une semaine

Cinquante personnes ont été tuées et 1 202 autres blessées dans 1 107 accidents de la circulation, survenus dans plusieurs wilayas du pays, au cours de la période du 9 au 15 avril, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile.

La wilaya de Bouira déplore le bilan le plus lourd avec le décès de cinq personnes, alors que 50 autres ont été blessées, suite à 41 accidents de la route.

Par ailleurs, et durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 711 incendies urbains, industriels et autres, et effectué 5 271 opérations diverses dont l'assistance à des personnes en danger.

R. N.

Arrêtés à Skikda Des individus s'approprièrent à commercialiser la viande d'âne

Trois personnes qui s'approprièrent à commercialiser de la viande d'âne et voler des troupeaux de vaches et d'ovins ont été interpellés au cours des dernières 24 h à Skikda, a indiqué lundi un communiqué du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale.

Agissant sur informations relatives à la présence de voleurs de bétail dans la mechta d'Oued Bibi dans la commune de Aïn Zouit, les gendarmes ont interpellé sur le CW 28 les mis en cause à bord d'un véhicule transportant sept ânes soigneusement dissimulés, précise la même source.

L'enquête a révélé que les ânes avaient été volés dans la localité d'Oued Bibi dont les habitants s'en servaient pour transporter leur récolte d'olives en zones difficilement accessibles, ajoute la même source qui indique que les prévenus exploitaient un hangar à la cité Oued El Ouahch dans la commune de Skikda où les enquêteurs ont trouvé six bovins et 12 ovins qui auraient été également volés.

Le conducteur du véhicule a reconnu que ses deux compagnons bouchers de leur état allaient égorger les ânes et vendre leur viande aux boucheries de la ville de Skikda comme viande rouge hachée, a ajouté la même source qui note que les prévenus ont tout nié.

Présentés lundi après-midi devant la justice, les deux inculpés ont été condamnés à 18 mois de prison chacun. Le parquet avait requis à leur encontre trois ans de prison ferme.

R. N.

Tlemcen Saisie de plus de 12,5 kg de résine de cannabis

Les brigades des Douanes de Tlemcen ont procédé à la saisie de plus de 12,5 kg de résine de cannabis lors de quatre opérations distinctes, traitées le week-end dernier, a annoncé lundi la cellule de communication de la direction régionale des Douanes.

Selon la cellule, c'est à la suite de barrages routiers, sur l'autoroute Est-Ouest, dans son tronçon traversant la wilaya de Tlemcen, que ces saisies ont été opérées. Six prévenus ont été arrêtés et déferés devant la justice. Trois véhicules utilisés dans le transport de la drogue ont été également saisis, a-t-on révélé. La valeur de la marchandise saisie et des moyens de transport s'élève à plus de 2,15 millions de DA, alors que l'amende douanière est de l'ordre de 21,49 millions de DA, a-t-on ajouté de même source.

T. N.